



Saputo remporte la bataille du lait en Australie Page B 5



Dorothy Rhau, une drôle de dame au parcours atypique Page B 10

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MERCREDI 22 JANVIER 2014

LES COÛTS DE DÉVELOPPEMENT DE LA C-SERIES FORCENT BOMBARDIER À RÉDUIRE SES FRAIS



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Un employé de Bombardier s'apprête à rentrer au travail. Mardi, l'entreprise a annoncé la suppression de 1700 emplois, la plupart au Québec.

1700 emplois supprimés

Le syndicat des machinistes espère que le nombre de licenciements sera inférieur

FRANÇOIS DESJARDINS

L'avenir s'embrouille. Bombardier a investi des centaines de millions pour développer ses produits au cours des dernières années et affirme qu'il faut resserrer les coûts encore une fois: 1700 emplois passent à la trappe, un geste qui touche 600 personnes au Kansas et 1100 de ce côté-ci de la frontière, principalement au Québec.

Après avoir fait état lundi d'un carnet de commandes qui s'est rempli plus lentement en 2013, conséquence d'un contexte économique incertain, Bombardier a fait circuler une note interne hier matin pour annoncer la mauvaise nouvelle à ses employés.

«Depuis quelques années, on fait des investissements majeurs pour développer la famille d'appareils C-Series, le Learjet 85, les Global 7000 et 8000, et les postes abolis sont liés à un contrôle des coûts», a dit une porte-parole de Bombardier, Hayley Dunne.

La compagnie montréalaise, qui compte 35 000 employés dans l'aéronautique, dont 5000 à Montréal et à Mirabel, a indiqué lundi que cette division a livré moins d'avions d'affaires en 2013 et reçu un nombre de commandes inférieur à 2012. Le président de la division, Guy Hachey, avait alors parlé d'une économie mondiale

Quelque 5000 personnes travaillent aux installations de Montréal et de Mirabel

VOIR PAGE B 2 : BOMBARDIER

UNION EUROPÉENNE

Plus d'emplois ne veut pas dire moins de pauvreté

« Il nous faut créer des emplois, mais des emplois de qualité afin de parvenir à une reprise durable », dit le commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales

ÉRIC DESROSIERS

La hausse de la pauvreté chez les personnes en âge de travailler a été l'une des « conséquences sociales les plus marquantes » de la Grande Récession et l'éventuel retour de l'emploi pourrait bien ne pas être suffisant pour renverser cette tendance, prévient un rapport européen.

À l'heure actuelle, le fait de trouver un emploi permet, tout au plus, à seulement une personne pauvre sur deux de sortir de la pauvreté, constate le rapport 2013 sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe, dévoilé mardi par les autorités européennes. Ce phénomène est entre autres causé par la polarisation des salaires, elle-même exacerbée, notamment, par l'augmentation du travail à temps partiel.

« Il nous faut créer des emplois, mais des emplois de qualité, afin de parvenir à une reprise durable, qui n'aura pas pour seul effet de lutter contre le chômage, mais également de réduire la pauvreté », conclut le commissaire européen à l'Emploi et aux Affaires sociales, László Andor.

Presque un Européen sur quatre en âge de travailler (de 18 à 64 ans) fait partie de la population à risque de vivre dans la pauvreté, à raison de 28 millions qui ne peuvent pas répondre à leurs besoins de première nécessité et de 30 millions d'autres qui vivent dans des ménages dont aucun membre n'occupe un emploi. Cette proportion a connu une hausse sensible dans les deux tiers des pays membres de l'Union européenne depuis le début de la crise économique. Cette augmentation a été particulièrement marquée dans des pays de l'Europe du Sud, où la pauvreté était déjà un problème important, comme la Grèce,



LLUIS GENE AGENCE FRANCE-PRESSE

À Barcelone, une mère profite d'une soupe populaire pour nourrir sa fille. La pauvreté est un phénomène appelé à prendre de l'importance même si la création d'emplois est plus vigoureuse, prévient László Andor.

VOIR PAGE B 4 : PAUVRETÉ

Le FMI se montre un peu plus optimiste

La hausse du PIB mondial devrait être de 3,7 % en 2014 et de 3,9 % l'année suivante

Washington — Le FMI a relevé mardi sa prévision de croissance économique mondiale en 2014, pour la première fois en près de deux ans, saluant « le renforcement » de l'activité dans les pays riches et en Chine.

Après avoir gagné 3 % en 2013, le PIB du globe devrait progresser de 3,7 % cette année, soit 0,1 point de plus que prévu en octobre, avant d'accélérer sa course en 2015 à +3,9 %, selon les nouvelles projections du Fonds monétaire international.

C'est la première fois depuis avril 2012 que l'institution de Washington relève ses prévisions et fait part d'un léger regain d'optimisme pour l'économie mondiale, malmenée depuis la crise financière de 2008.

Le Fonds « s'attend à ce que le renforcement de l'activité se poursuive en 2014 », indique son très bref rapport.

« Dans les économies développées, la demande finale [des consommateurs] a augmenté dans l'ensemble comme prévu », souligne le FMI, se félicitant de l'accord budgétaire aux États-Unis et de la sortie de récession en zone euro, où la croissance devrait être meilleure que prévu cette année (+0,1 point à 1 %).

La croissance économique des États-Unis devrait avoir été de 1,9 % en 2013. La prévision faite par l'organisme d'une croissance de 2,8 % cette année égalerait la croissance de 2012. Le FMI s'attend également à ce que l'économie américaine enregistre une croissance de 3 % d'ici à 2015, soit 0,4 point de pourcentage de

VOIR PAGE B 2 : FMI

ÉCONOMIE

Le nombre de banques continue de diminuer en zone euro

La diminution a été de 3,8 % entre 2012 et 2013

Francfort — Le nombre d'établissements financiers en zone euro a poursuivi son recul en 2013, avec une baisse de 3,8 % par rapport à 2012, selon des chiffres publiés mercredi par la Banque centrale européenne (BCE).

Au 1^{er} janvier 2014, la zone euro comptait 6790 instituts financiers (MFIs) contre 7059 au 1^{er} janvier 2013, soit une baisse nette de 269 établissements, a précisé la BCE dans un communiqué. En nombre d'instituts, les principaux contributeurs à cette diminution ont été la France (-76), le Luxembourg (-70), l'Espagne et Chypre, avec

36 établissements de moins dans chacun de ces deux pays. En termes relatifs, ce recul a été le plus prononcé à Chypre (-26%), en Grèce (-17%), au Luxembourg (-16%), en Espagne (-9%), à Malte (-9%) et en France (-7%).

En dépit de l'élargissement de la zone euro depuis sa création en 1999, le nombre d'établissements financiers a diminué de 31 % sur cette période, ce qui signifie que 3066 établissements ont disparu.

Au 1^{er} janvier 2014, l'Allemagne et la France représentaient 42 % des établissements financiers de toute la zone euro,

un chiffre stable par rapport à l'an passé, détaille la BCE.

L'Union européenne dans son ensemble a quant à elle enregistré une baisse nette de 330 établissements financiers depuis le 1^{er} janvier 2013 (-3,6 % sur un an). Au 1^{er} janvier 2014, elle comptait ainsi 8746 instituts financiers.

Au sens de la BCE, les établissements financiers regroupent les banques, les banques centrales, ainsi que d'autres établissements de crédit et de dépôt et fonds monétaires installés en zone euro.

Agence France-Presse

CAE a vendu un nombre record de simulateurs de vol

JULIEN ARSENAULT

L'annonce d'un nombre de ventes record de simulateurs de vols par CAE a eu des retombées positives pour son action, mardi, qui ne s'était pas transigée à un tel sommet depuis environ six ans et demi.

La société montréalaise a indiqué avoir vendu un nombre record de 43 simulateurs depuis le début de l'exercice après avoir décroché cinq contrats d'une valeur de 70 millions de la part d'Air Canada et de quatre autres clients en Amérique du Nord et en Asie.

À la Bourse de Toronto, le titre de CAE a atteint 14,99 \$ peu après l'ouverture avant de glisser à 14,58 \$, en hausse de 32 ¢, ou 2,2 %, par rapport à la veille. Il s'agissait de la meilleure performance de l'action depuis le mois de juillet 2007.

Le plus grand transporteur aérien canadien a commandé un simulateur pour Boeing 787 qui doit être livré à son centre de formation de Toronto, en 2016. Il s'agit du deuxième simulateur du genre vendu par CAE à Air Canada

et du 12^e construit par l'entreprise montréalaise dans le réseau de formation du transporteur aérien.

Avec deux mois à faire avant la fin de l'exercice financier, qui se termine le 31 mars, les commandes de simulateurs de vols dépassent déjà les prévisions de CAE, qui prévoyait en vendre 40. «*Nous sommes heureux d'avoir déjà dépassé notre record au niveau des ventes de simulateurs de vols alors que l'exercice n'est pas encore terminé*», a déclaré le président de groupe, produits de simulation, formation et services associés – civil à CAE, Nick Leontidis.

En plus du simulateur commandé par Air Canada, les récentes commandes concernent un simulateur Boeing 737 à un client nord-américain dont l'identité demeure confidentielle, ainsi que deux simulateurs Airbus A320 et un autre appareil 737 à un client asiatique dont l'identité demeure également confidentielle. «*Nous constatons une hausse sans précédent de la demande pour des produits de simulation, y compris du côté du*

«*Un dollar canadien plus faible est sans aucun doute avantageux pour CAE, puisque la grande majorité de ses revenus proviennent de l'extérieur du Canada*», écrit-il dans une note envoyée par courriel.

Plus tôt ce mois-ci, CAE avait indiqué avoir remporté des contrats militaires totalisant plus de 110 millions, sans tenir compte des options, pour la fourniture d'une série de systèmes et de services de formation.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO				NEW YORK				PÉTROLE						
S&P TSX				S&P 500				94,99						
13 951,77 ▼ -38,52 / -0,3%				1843,80 ▲ +5,10 / +0,3%				+0,62 \$US / +0,7%						
				NASDAQ				OR						
				4225,76 ▲ +28,18 / +0,7%				1241,80 ▼ -10,10 \$US / -0,8%						
				DOW JONES				DOLLAR CANADIEN						
				16 414,44 ▼ -44,12				91,14 ▼ -0,18 \$US / -0,2%						
								1 \$US = 1,0972						
								67,21 ▼ -0,10 euros						
								1 EURO = 1,4879						
Titre	Symbole	Ferm.	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Ferm.	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Ferm.	Variation (%)	Volume (000)

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					SERVICES PUBLICS					
S&P TSX	SPTT13951.77	-38.52	-0.28	213021	Fortis	FTS	30.36	-0.23	0.75	901
S&P TX20	TX20 639.02	1.64	0.26	82901	TransAlta	TA	14.35	0.05	0.35	978
S&P TX60	TX60 802.16	-2.99	-0.37	117135	TECHNOLOGIE					
S&P TX60 Cap.	TX6C 887.03	-3.30	-0.37	117135	BlackBerry	BB	10.88	0.08	0.74	6369
Cons. de base	TTCS 306.55	-0.91	-0.30	2717	CGI	GIB.A	34.64	-0.46	-1.31	925
Cons. discrét.	TTCD 138.12	0.04	0.03	6073	TÉLÉCOMMUNICATIONS					
Énergie	TTEN 274.24	0.06	0.02	51504	BCE	BCE	46.68	-0.33	-0.70	802
Finance	TTFS 233.89	-0.28	-0.12	21693	Bell Aliant	BA	26.68	-0.01	-0.04	173
Aurifère	TTGD 180.99	0.07	0.04	58935	Rogers	RCL.B	47.45	-0.30	-0.63	803
Santé	THC 97.45	-1.50	-1.52	1135	Telus	T	37.40	-0.16	-0.43	449
Tech. de l'info	TTTK 37.52	-0.02	-0.05	8796	FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
Industrie	TTIN 164.19	-0.62	-0.38	28952	iShares DEX	XBB	30.40	0.00	0.00	119
Matériaux	TTMT 249.77	-2.23	-0.88	72823	iShares MSCI	XEM	24.57	-0.05	-0.20	11
Immobilier	TTRE 235.02	-0.66	-0.28	4166	iShares MSCI EMU	EZU	41.44	0.26	0.63	3432
Télécoms	TTTS 119.62	-0.33	-0.28	2508	iShares S&P 500	XSP	21.13	0.04	0.19	518
Sev. collect.	TTUT 207.52	-0.20	-0.10	5022	iShares S&P/TSX	XIC	22.05	-0.03	-0.14	63
Métaux/minerals	TTMN 862.57	-5.16	-0.59	14167	LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					

TSX CROISSANCE					LES PERDANTS EN %						
TSX Venture	JX	979.96	0.19	0.02	79311	ARGONAUT GOLD INC	AR	5.31	-0.52	-8.92	1841
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					COMEX SILVER BULL	HZU	7.13	-0.37	-4.93	450	
Alim. Couche-Tard	ATD.B	80.66	0.76	0.95	236	AUTOCANADA INC	ACQ	41.43	-2.09	-4.80	219
Canadian-Tire	CTC.A	97.43	-0.68	-0.69	546	DETOUR GOLD CORP	DGC	6.30	-0.31	-4.69	2588
Cogeco	CCA	50.45	0.38	0.76	87	TECK COMINCO CL B	TCK.B	28.12	-0.98	-3.37	2360
Corus	CJR.B	24.77	-0.08	-0.32	92	METHANEX CORP	MX	64.22	-1.72	-2.61	267
Groupe TVA	TVA.B	9.65	0.65	7.22	26	AURICO GOLD INC	AUQ	5.26	-0.14	-2.59	867
Jean Coutu	PJC.A	18.86	0.15	0.80	312	VICWEST INC	VIC	11.03	-0.26	-2.30	108
Loblav	LG	43.93	-0.55	-1.24	473	HORIZON NORTH	HNL	9.29	-0.21	-2.21	315
Magna	MG	95.94	0.54	0.57	475	BARRICK GOLD CORP	ABX	21.09	-0.47	-2.18	4261
Metro	MRU	65.01	-1.03	-1.56	386	LES GAGNANTS EN %					
Quebecor	QBR.B	25.57	0.11	0.43	198	ENERGY FUELS INC	EFR	8.74	1.05	13.65	382
Rona	RON	12.96	-0.07	-0.54	39	HB NYMEX NG BULL	HNU	13.42	0.84	6.68	2922
Saputo	SAP	52.54	-0.01	-0.02	331	CONCORDIA HEALTH	CXR	10.10	0.60	6.32	193
Shaw	SJR.B	24.93	0.22	0.89	1025	PRETIUM RESOURCES	PVG	7.09	0.35	5.19	448
Shoppers Drug Mart	SC	59.04	-0.33	-0.56	518	PRIMERO MINING	P	6.27	0.30	5.03	884
Tim Hortons	THI	60.37	-0.43	-0.71	559	RMP ENERGY LTD	RMP	5.88	0.28	5.00	2266
Transat A.T.	TRZ.B	11.46	0.28	2.50	98	HORIZONS BETAPRO	HZD	7.89	0.37	4.92	151
Yellow Media	Y	23.25	0.36	1.57	110	GLUSKIN SHEFF & PAINTED PONY	GS	29.75	1.35	4.75	196

FINANCIÈRES					LES PERDANTS EN %						
B. CIBC	CM	89.19	-0.17	-0.19	954	COMEX SILVER BULL	HZU	7.13	-0.37	-4.93	450
B. de Montréal	BMO	72.71	-0.13	-0.18	1595	AUTOCANADA INC	ACQ	41.43	-2.09	-4.80	219
B. Laurentienne	LB	47.00	0.00	0.00	51	DETOUR GOLD CORP	DGC	6.30	-0.31	-4.69	2588
B. Nationale	NA	89.03	-0.55	-0.61	1016	TECK COMINCO CL B	TCK.B	28.12	-0.98	-3.37	2360
B. Royale	RY	72.98	0.12	0.16	3761	METHANEX CORP	MX	64.22	-1.72	-2.61	267
B. Scotia	BNS	64.74	-0.14	-0.22	3643	AURICO GOLD INC	AUQ	5.26	-0.14	-2.59	867
B. TD	TD	98.91	0.15	0.15	1924	VICWEST INC	VIC	11.03	-0.26	-2.30	108
Brookfield Asset	BAM.A	41.35	-0.51	-1.22	797	HORIZON NORTH	HNL	9.29	-0.21	-2.21	315
Cominar Real	CUF.UN	18.51	0.13	0.71	422	BARRICK GOLD CORP	ABX	21.09	-0.47	-2.18	4261
Corp. Fin. Power	PWF	35.76	-0.10	-0.28	322	LES GAGNANTS EN %					
Fin. Manuvie	MFC	21.90	-0.14	-0.64	3716	GLUSKIN SHEFF & ENERGY FUELS INC	GS	29.75	1.35	4.75	196
Fin. Sun Life	SLF	38.41	-0.10	-0.26	1212	ENERGY FUELS INC	EFR	8.74	1.05	13.65	382
Great-West Lifeco	GWG	32.43	0.09	0.28	365	HB NYMEX NG BULL	HNU	13.42	0.84	6.68	2922
Industrielle All.	IAG	46.22	0.08	0.17	94	CONCORDIA HEALTH	CXR	10.10	0.60	6.32	193
Power Corporation	POW	31.85	-0.06	-0.19	814	TRILOGY ENERGY	TET	27.06	0.56	2.11	1094
TMX	X	50.17	1.22	2.49	32	MAGNA INTL INC	MG	95.94	0.54	0.57	478

INDUSTRIELLES					LES PERDANTS EN %						
Air Canada	AC.B	8.95	-0.06	-0.67	3401	VALEANT	VRX	150.17	-3.08	-2.01	615
Bombardier	BBD.B	3.95	-0.16	-3.89	19314	AUTOCANADA INC	ACQ	41.43	-2.09	-4.80	219
CAE	CAE	14.55	0.29	2.03	1534	METHANEX CORP	MX	64.22	-1.72	-2.61	267
Canadien Pacifique	CP	163.53	-0.82	-0.50	293	AGRIUM INC	AGU	103.03	-1.34	-1.28	599
Chemin de fer CN	CNR	58.88	-0.23	-0.39	663	METRO INC	MRU	65.01	-1.03	-1.56	386
SNC-Lavalin	SNC	48.74	0.11	0.23	296	TECK COMINCO CL B	TCK.B	28.12	-0.98	-3.37	2360
Transcontinental	TCLA	13.75	0.08	0.59	354	CATAMARAN CORP	CCT	53.96	-0.94	-1.71	360
TransForce	TFI	24.46	0.11	0.45	276	CANADIAN PACIFIC	CP	163.53	-0.82	-0.50	293
						CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	97.43	-0.68	-0.69	548
						GENWORTH MI CANADA	MIC	35.81	-0.64	-1.76	150

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					INDICES QUEBÉCOIS				
Agrium	AGU	103.03	-1.34	-1.28	599	Indice	Ferm.	var. pts	var. %
Barrick Gold	ABX	21.09	-0.47	-2.18	4261	IQ30	1830,70	-4,38	-0,24
Goldcorp	G	25.87	0.02	0.08	3985	IQ120	1868,72	-1,78	-0,10
Kinross Gold	K	5.26	-0.04	-0.75	4273				
Mines Agnico-Eagle	AEM	32.69	-0.16	-0.49	1321				
Potash	POT	37.00	-0.50	-1.33	2854				
Teck Resources	TCK.B	28.12	-0.98	-3.37	2360				

Émission gratuite en direct sur

decisionplus.com

La Bourse en direct

BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE B 1

«*demeurée obstinément au ralenti*». D'autant plus que le projet de la C Series, un appareil de 100 à 149 sièges qui doit lui donner un nouvel élan, coûtera au total 3,9 milliards.

L'industrie aéronautique est dépendante de l'évolution de l'économie et fait partie des secteurs d'activité cycliques. En novembre 2009, par exemple, Bombardier avait dû mettre à pied 715 travailleurs de Montréal et Mirabel en raison du contexte et d'un carnet de commandes qui n'était pas suffisamment rempli.

Pas engore de ventilation

Le syndicat des machinistes, qui représente 5000 travailleurs chez Bombardier, n'a pas encore la ventilation précise des mises à pied qui seront effectuées dans la région de Montréal.

Environ 300 des 1700 postes ont déjà été supprimés en décembre «*un peu partout*», a précisé M^{me} Hayley. Les autres employés seront avisés au cours des prochaines semaines. La plupart des 1100 postes touchés au Québec se trouvent notamment dans la fabrication, l'ingénierie et la vente. «*Nous avons aussi quelques centaines de postes ouverts; alors, nous allons les pourvoir avec des employés touchés si leur profil convient*».

Au Québec, Bombardier compte des employés à Mirabel et sur l'île de Montréal, à Dorval et à Saint-Laurent. «*On a mis sur pied un comité pour déterminer les droits de transfert des employés*», a dit Claude Boisvert, directeur intérimaire du district 11 de l'Association internationale des machinistes. Il représente 5000 syndiqués au sein de la compagnie. «*Ce n'est pas rare qu'à la fin de tout ça, on constate qu'il y a un peu moins de mises à pied. On va croiser les doigts. On ne sait jamais.*»

FMI

SUITE DE LA PAGE B 1

moins que sa prévision d'octobre. Il a expliqué cette révision à la baisse par le récent accord budgétaire prévoyant que la plupart des réductions automatiques de dépenses seront maintenues, contrairement à ce qu'il avait prévu.

Les prévisions pour la France restent, elles, inchangées à +0,9 % pour 2014 et 1,5 % l'année prochaine, même si «*l'incertitude politique*» pèse sur la croissance, selon le chef économiste du FMI, Olivier Blanchard. Avec 7,5 % de croissance attendu cette année (+0,3 point par rapport à octobre), la Chine sera une nouvelle fois le principal moteur des économies émergentes qui devraient, par ailleurs, «*commencer à bénéficier*» du rebond des pays riches, selon le FMI.

Canada

Par ailleurs, le FMI prévoit que la croissance économique du Canada atteindra 2,2 % cette année et 2,4 % en 2015. Il y a trois mois, il avait prédit une croissance de 2,1

ÉCONOMIE

Les entreprises ont déjà les yeux rivés sur les éventuels surplus d'Ottawa

MARIA BABBAGE
à Ottawa

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, ne devrait pas oublier les entreprises lorsque viendra le temps de décider comment dépenser les surplus budgétaires avant les prochaines élections générales, prévient un groupe représentant certaines des plus grandes compagnies du pays.

Si le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) soutient les efforts de M. Flaherty pour éliminer le déficit, il affirme dans une lettre datée du 17 janvier qu'il y aura bien des mains tendues au moment où le ministre annoncera des surplus.

En entrevue depuis Davos, en Suisse, le président et chef de la direction du CCCE, John Manley, a déclaré que gérer les dépenses en situation de déficit est probablement plus facile que lorsqu'il y a des surplus, parce que tous ceux qui ont accepté de se serrer la ceinture en période de restrictions budgétaires s'attendent à être les premiers à bénéficier de la manne.

Les conservateurs souhaitent réaliser un surplus en 2015 dans le but de respecter, avant le prochain scrutin, des promesses électorales — comme le fractionnement partiel des revenus familiaux pour réduire le fardeau fiscal des ménages. Mais les besoins des entreprises doivent aussi faire partie des priorités de Jim Flaherty, a indiqué M. Manley. Selon l'ancien ministre libéral des Finances, le gouvernement devrait toujours avoir en tête la compétitivité du Canada à l'étranger. « Avec un budget équilibré, nous avons maintenant l'occasion d'aller de l'avant dans certains secteurs liés à la compétitivité, et nous voulons nous assurer que cela ne se perdra pas dans le tourbillon préélectoral », a-t-il ajouté.

Rééquilibrer le budget et maintenir le rapport dette-PIB le plus bas possible permettra au Canada de mieux affronter la tempête si jamais une autre crise économique survient, a reconnu John Manley. Mais M. Flaherty doit déterminer des « priorités stratégiques à long terme » avant de dépenser ses futurs surplus.

D'après M. Manley, cette liste devrait comprendre un rôle plus actif de la part du gouvernement dans la création d'une stratégie nationale pour l'emploi, ainsi qu'une collaboration avec les provinces et les États-Unis pour améliorer les infrastructures. Il recommande aussi aux conservateurs de fixer un même taux d'imposition pour les petites et les grandes entreprises, et de consacrer plus de ressources afin de conclure des ententes commerciales internationales avec l'Europe, les pays du Pacifique et la Chine.

La Presse canadienne



LAURENT GILLIERON AGENGE FRANCE-PRESSE

Dirigeants politiques et chefs d'entreprise ont convergé vers Davos pour le Forum économique mondial.

L'optimisme est de mise à Davos

L'économie mondiale est bien engagée sur la voie de la croissance, selon les chefs d'entreprise interrogés par PwC

GÉRARD BÉRUBÉ

Ils sont plus nombreux parmi les dirigeants d'entreprise à croire que l'économie mondiale s'est engagée sur la voie de la croissance. Ils sont aussi nombreux à se dire préoccupés par le manque de confiance à leur égard. Et les trois quarts des répondants affirment qu'il est important pour leur entreprise d'être perçue comme acquittant sa juste part d'impôt.

Les résultats de ce sondage découlent de la 17^e enquête mondiale annuelle auprès des chefs de direction menée par PricewaterhouseCoopers (PwC). Ils ont été dévoilés mardi dans le cadre du Forum économique mondial de Davos. Au final, 85% des chefs de direction interrogés dans le monde et au Canada s'attendent à de bonnes perspectives de croissance de leurs résultats pour les 12 prochains mois.

Quant aux principaux moteurs de croissance, 70% des chefs de direction canadiens pointent en direction des États-Unis. Suivent le Royaume-Uni (25%), la Chine (24%) et l'Australie (20%). Dans le reste du monde, les dirigeants désignent plutôt la Chine (33%), les États-Unis (30%), l'Allemagne (17%) et le Brésil (12%).

Aussi, « par rapport à leurs homologues étrangers, les chefs de direction canadiens ont davantage tendance à accorder la priorité aux questions liées au développement d'une main-d'œuvre qualifiée (77%, contre 64% mondialement), à la protection de la santé des travailleurs (67%, contre 39%) et à la création d'emplois pour les jeunes (62%, contre 33%) ».

« Plus de la moitié des répondants (56%) estiment que le développement d'une main-d'œuvre qualifiée devrait figurer au rang des trois principales priorités des gouvernements, alors même que 52% des répondants pensent que la réglementation du gouvernement a entravé leur capacité à trouver et à atti-



MICHEL EULER AGENGE FRANCE-PRESSE

La sécurité est toujours importante dans la station de ski suisse de Davos lorsque les puissants du monde s'y réunissent une fois par année, en janvier.

rer de la main-d'œuvre qualifiée », a souligné Guy LeBlanc, associé directeur du bureau de Montréal de PwC Canada.

Mais un désaccord se dégage quant à la pertinence et à l'efficacité de la réglementation. PwC retient que « les dirigeants canadiens font davantage confiance aux gouvernements et ont une opinion plus positive sur l'incidence de la réglementation ».

Ailleurs dans le monde, seulement 46% des répondants estiment que leurs gouvernements ont réussi à assurer la stabilité financière et à peine 35% pensent que la réglementation leur a été utile.

dans la recherche de nouvelles occasions d'affaires (63%). Par ailleurs, si plus des deux tiers (69%) des répondants considèrent que la réglementation a entraîné la hausse de leurs coûts de fonctionnement, 81% d'entre eux croient que le gouvernement est parvenu à assurer la stabilité du secteur financier de même que l'accès à des capitaux abordables ».

Ailleurs dans le monde, seulement 46% des répondants estiment que leurs gouvernements ont réussi à assurer la stabilité financière et à peine 35% pensent que la réglementation leur a été utile.

Confiance à leur égard

Un autre élément se démarque dans cette enquête mondiale, qui prend la forme d'une méfiance sensible ressentie à l'endroit des chefs d'entreprise. A titre d'illustration, 37% des répondants canadiens ont fait état de la détérioration de la confiance des médias. Et globalement, « 42% des chefs de direction canadiens sont préoccupés par le manque de confiance à l'égard du monde des affaires [...] Cela suppose de mettre davantage l'accent sur la responsabilité sociale, d'employer des méthodes éthiques dans la gestion des affaires et d'interagir avec la collectivité dans son ensemble », peut-on lire dans le rapport.

À l'échelle mondiale, la question de l'évitement fiscal des entreprises apparaît au radar. Ainsi, « seulement 27% des chefs de direction sont d'accord ou fortement d'accord avec l'affirmation selon laquelle les membres du G8/G20 et de l'OCDE parviendront à un consensus suffisant pour permettre l'adoption d'une réforme approfondie du système fiscal international au cours des prochaines années ». Mais 75% des chefs de direction « estiment qu'il est important pour leur entreprise d'être perçue comme acquittant sa juste part d'impôt ».

Le Devoir

Le Canada et Israël vont resserrer leur coopération

LEE-ANNE GOODMAN
à Jérusalem

Le premier ministre canadien, Stephen Harper, et son homologue israélien, Benjamin Nétanyahou, ont signé un protocole d'entente couvrant un grand nombre d'objectifs bilatéraux et ont accepté de revoir l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALECI), au cours de leur rencontre de mardi à Jérusalem.

Les deux leaders ont annoncé que les négociations sur l'ALECI se dérouleraient en sol israélien du 3 au 9 février, et permettraient de moderniser et d'étendre la portée de l'accord entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997.

Le but de ces pourparlers est de réduire les barrières techniques entravant les échanges commerciaux, de régler plus rapidement les problèmes d'accessibilité au marché et de créer de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire ainsi que des poissons et fruits sur le marché israélien.

« Un accord de libre-échange plus large et plus moderne avec Israël générera plus d'emplois et favorisera la croissance économique tant au Canada qu'en Israël, tout en renforçant l'amitié entre nos deux pays », a indiqué M. Harper.

Les deux premiers ministres ont également convenu, mardi, d'allonger la liste de leurs intérêts communs dans le cadre d'un protocole d'entente sur le partenariat stratégique Canada-Israël. Ce protocole prévoit notamment une plus grande coopération entre les deux pays sur le plan de la sécurité et du renseignement, le renforcement de leurs relations en matière de défense et de sécurité, de même qu'une amélioration de leurs liens commerciaux et académiques. Il porte aussi sur l'innovation, l'énergie, l'aide internationale et la promotion des droits de la personne.

Dans un communiqué, Stephen Harper a indiqué que le protocole d'entente établissait « l'orientation stratégique pour le renforcement des relations entre les deux pays ».

« Le Partenariat stratégique porte sur l'énergie, la sécurité, l'aide internationale et le développement, l'innovation et la promotion des droits de la personne dans le monde, soit des secteurs où l'on peut tirer parti de l'expertise des Canadiens et des Israéliens pour améliorer la qualité de vie chez soi et dans le monde », poursuit le communiqué.

La Presse canadienne

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

Dîners d'affaires

LA GRÈCE À SON MEILLEUR

chez
Milos



estiatorio **Milos**

514.272.3522

5357 Avenue du Parc, Montréal, Qc
H2V 4G9

www.estiatoriomilos.com



DU MARDI AU VENDREDI DE 12H À 15H



511 RUE VILLERAY MONTRÉAL 514.495.1999
RESTOTAPEO.COM

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Catherine Pelletier au 514.985.3502 ou cpelletier@ledevoir.com

ÉCONOMIE

PAUVRETÉ

SUIVE DE LA PAGE B 1

l'Italie et l'Espagne, mais aussi ailleurs, comme au Danemark et en Slovaquie. La gravité de cette pauvreté a aussi augmenté dans la majorité des 28 pays en question.

Chômage et mauvais emplois

L'une des principales raisons de cette détérioration a été la hausse du nombre de travailleurs se retrouvant sans emploi et l'augmentation du chômage de longue durée, mais pas seulement. On assiste aussi à une dégradation des conditions de travail, dont l'augmentation de la précarité

des emplois ainsi que du nombre d'emplois à temps partiel involontaire. En fait, près du tiers de la population pauvre en âge de travailler occupe un emploi.

Loïn d'être toutes les mêmes dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, la plupart de ces tendances étaient déjà en cours avant la faillite de Lehman Brothers et n'ont été qu'exacerbées par la crise économique, note le rapport.

Ses auteurs y remarquent que, « contrairement à la croyance générale, les personnes qui bénéficient de prestations de chômage [ou d'assistance sociale] sont davantage susceptibles de retrouver un emploi que les personnes n'en bénéficiant pas ». Ces programmes sociaux s'avèrent

particulièrement efficaces, à ce chapitre, dit-on, lorsqu'ils sont « bien conçus », c'est-à-dire lorsque leurs prestations diminuent avec le temps ou qu'ils s'accompagnent de conditions telles que l'obligation de chercher un emploi. Dans les pays où ces programmes n'existent pas, comme en Pologne ou en Bulgarie, les chômeurs se rabattent sur d'autres options (solidarité familiale ou travail informel) qui ne leur permettent pas de profiter des mêmes mécanismes d'aide et d'incitation à l'emploi.

Le problème avec la monnaie unique

Le fait que la plupart de ces pays aient en commun la même monnaie a empêché les plus mal en point d'entre eux de laisser la dévaluation de leur monnaie amortir une partie du choc du ralentissement économique et aider leur compétitivité sur les marchés d'exportation. À la place, ils ont dû se soumettre à l'exercice beaucoup plus pénible de ce qu'on peut qualifier de « dévaluation interne », c'est-à-dire la compression des salaires et des prix, avec leur cortège d'impacts négatifs en matière de « croissance du chômage et de préjudices sociaux ».

Interrogé sur les effets potentiellement négatifs des politiques d'austérité imposées aux pays les plus en difficulté, comme la Grèce et l'Irlande, ayant fait appel aux mécanismes d'aide de la troïka formée par la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international, László Andor a reconnu qu'il est « vrai que des pertes d'emplois ont eu lieu ». Mais « il est faux de dire que la troïka est seule responsable », s'est défendu le commissaire d'origine hongroise, cité par l'Agence France-Presse. « Ces pays eux-mêmes avaient fait des erreurs qui les ont rendus vulnérables », a-t-il ajouté.

Long de presque 500 pages, le rapport européen se conclut par un appel au déploiement de politiques de croissance visant une reprise économique durable et riche en emplois de qualité, reposant sur l'utilisation des nouvelles technologies, une meilleure formation de la main-d'œuvre, un État providence vigoureux et des outils de mesure du bien-être qui ne se limitent pas à la croissance du produit intérieur brut.

Le Devoir



Dans un restaurant McDonald's à Ramonville-Saint-Agne, en France, un employé sert des frites. L'entreprise n'aurait pas contribué au fisc français sa juste part d'impôts.

FRANCE

McDo soupçonné d'évasion fiscale

Paris — Le ministère français des Finances soupçonne le géant américain du fast-food McDonald's d'avoir soustrait 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'impôt en les transférant à l'étranger, selon l'hebdomadaire L'Express à paraître ce mercredi, ce que l'entreprise a réfuté.

Selon le magazine, qui cite les services du ministère des Finances, les 300 restaurants McDonald's franchisés en France versent leurs redevances à deux succursales du groupe ouvertes en janvier 2009 en Suisse et au Luxembourg, où l'impôt sur les bénéfices est plus faible.

« Depuis 2009, plus de 2,2 milliards d'euros, selon les services de Bercy (ministère des Finances), ont été transférés directement au Luxembourg et en Suisse sans que la filiale française n'ait acquitté sur ces sommes le paiement de la TVA et de l'impôt sur les bénéfices », écrit L'Express. Or « selon l'administration fiscale, les commissions reversées par les franchisés doivent bien être soumises à l'impôt » en France, poursuit l'hebdomadaire. « Le manque à gagner pour l'État est susceptible de s'élever à plusieurs centaines de millions d'euros », selon lui.

McDonald's France a réfuté

« fermeté » les affirmations de L'Express en rappelant se conformer « aux lois applicables en France ». L'enseigne « rappelle qu'elle-même et ses 314 franchisés payent l'intégralité de leurs impôts sur les sociétés en France » et qu'ensemble ils se « sont acquittés de 1 milliard d'euros d'impôt sur les sociétés depuis 2009 ».

McDonald's confirme en revanche « la tenue en octobre dernier d'une demande d'information de l'inspection des finances publiques au siège de l'entreprise à Guyancourt (près de Paris) qui s'inscrit dans le cadre d'une procédure de contrôle régulière ». Le magazine parle de son côté d'une « perquisition » au siège de McDonald's à Guyancourt le 15 octobre dernier.

L'enseigne confirme également que McDonald's France « verse une redevance pour l'utilisation, entre autres, de la marque, des innovations technologiques, des nouveaux concepts de cuisine et de l'ensemble des procédures brevetées par McDonald's corporation ».

Interrogé par l'AFP dans la soirée, le ministère des Finances n'a pas commenté ces informations.

Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



UQTR



Université du Québec à Trois-Rivières

L'UQTR est une jeune université à dimension humaine solidement implantée dans son milieu et résolument branchée sur le monde scientifique. Avec ses 200 programmes, dont certains exclusifs au Québec et au Canada, l'UQTR se démarque grâce au dynamisme de sa communauté et à l'expertise de son corps professoral.

Directeur du Bureau du recteur

Concours n° 2428A

Sous l'autorité du recteur, vous assisterez ce dernier dans la planification, l'organisation et la gestion des activités afférentes au Rectorat de l'Université. Vous assurerez la mise en œuvre des mandats du Rectorat et assurerez un rôle conseil en ce qui concerne toute question ou enjeu relié à l'exercice des fonctions du recteur.

Directeur du Service de l'équipement

Concours n° 2445

Sous l'autorité du vice-recteur à l'administration et aux finances, vous aurez la responsabilité de planifier, préparer et réaliser des projets et/ou des programmes de construction, d'aménagement et de réaménagement des terrains et des bâtiments du campus. Vous assurerez la gestion nécessaire à l'utilisation et à la conservation de ces biens.

Ingénieurs, Service de l'équipement

- Mécanique
- Électrique

Concours n° 2439

Concours n° 2446

Sous l'autorité du directeur du Service de l'équipement, vous concevrez, élaborerez, préparerez et mettez en œuvre différents projets et travaux en lien avec la construction, l'aménagement et le réaménagement des terrains et des bâtiments du campus.

Consultez notre site web pour les descriptions complètes et les détails de postulation au

www.uqtr.ca/postesofferts

L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique. Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi.



Plus qu'un emploi, un environnement de travail

Verizon affiche un bénéfice net de 5,07 milliards

New York — Verizon a affiché un bénéfice net de 5,07 milliards \$US au quatrième trimestre, propulsé par une croissance persistante dans le nombre de téléphones et de tablettes branchés à son réseau. Pour le trimestre clos le 31 décembre, le profit de Verizon s'est chiffré à 1,76 \$US par action. Un an plus tôt, la com-

pagnie avait perdu 4,23 milliards, ou 1,48 \$US par action. En excluant les éléments non récurrents, le plus important opérateur de téléphonie mobile aux États-Unis a dit avoir obtenu un bénéfice ajusté de 66 \$US par action. Pour l'exercice complet, Verizon a engrangé un bénéfice net de 11,5 milliards, ou 4,01 \$US par action, comparativement à 875 millions, ou 31 \$US par action, en 2012. Les revenus ont crû à 120,55 milliards, contre 115,85 milliards l'année précédente.

Associated press

DIRECTION ET DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

PROGRAMME DE RELÈVE

La CSMB recherche des personnes possédant un potentiel élevé de gestion, de communication et du leadership. Les personnes retenues répondront aux critères d'une fonction en pleine transformation exigeant créativité et innovation de même qu'un sens prononcé de la gestion des ressources humaines.

Voyez tous les détails et remplissez la fiche de présentation au www.csmb.qc.ca/releve-direction.

Prenez soin de mentionner le numéro de référence LD-01-18 dans l'objet du courriel quand vous transmettez la fiche de présentation accompagnée de votre curriculum vitae et d'une lettre de motivation, ainsi que d'une copie de votre brevet d'enseignement, à cvdirectionsrh@csmb.qc.ca au plus tard le 31 janvier 2014 à 12 h.



Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, c'est bien plus qu'un emploi, C'EST VOTRE AVENIR!

La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



La CSMB applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite dans les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.



Le Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Le CJMCQ dispense des services psychosociaux et de réadaptation aux jeunes en difficulté d'adaptation et à leur famille. Il œuvre dans l'ensemble des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec en vertu des lois inhérentes à sa mission.

Directeur des services jeunesse et des ressources de type familial, à temps complet

Lieu de travail : Trois-Rivières

Relevant de la direction générale, il est responsable de la dispensation des services de nature psychosociale et de réadaptation à l'étape de l'application des mesures dans les équipes de services présentes sur l'ensemble du territoire. Il est responsable de l'encadrement et du suivi des enfants hébergés dans des ressources de type familial (RTF), il s'assure de l'implantation de l'approche SOCEN et de la qualification des projets de vie pour les enfants placés. Il recherche et facilite la concertation entre les directions de l'établissement et les partenaires des réseaux publics et communautaires.

Les exigences

- Détenir un diplôme universitaire de 2^e cycle (maîtrise) dans une discipline pertinente. Toutefois, un diplôme universitaire de 1^{er} cycle avec une expérience exceptionnelle ainsi qu'une formation universitaire complémentaire en gestion pourrait être considérées.
- Posséder une expérience de 10 ans dans une ou plusieurs fonctions reliées aux services aux jeunes et leur famille dont 5 ans dans un poste d'encadrement.

Les conditions de travail

- Sont établies en conformité du règlement régissant les conditions de travail selon les normes du Ministère de la santé et des services sociaux pour un poste de cadre supérieur (classe 20).

Pour en savoir davantage sur la description détaillée du poste, veuillez vous rendre sur notre site Web à l'adresse suivante : cjmccq.qc.ca

Les personnes intéressées ont jusqu'au 27 janvier 2014, 16h, pour faire parvenir leur candidature à maryse_tessier_cj@sss.gov.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Mme Maryse Tessier, Direction générale CJMCQ, 1455 boulevard du Carmel, Trois-Rivières (Qc) G8Z 3R7

L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger la lecture. Nous respectons la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi. Seules les personnes retenues seront avisées.



Collège Ahuntsic

le grand cégep de Montréal

Reconnu pour ses programmes de pointe, la qualité de son enseignement, ses équipements modernes et le dynamisme de sa vie étudiante, le Collège Ahuntsic – le grand cégep de Montréal – offre trois grands programmes d'études préuniversitaires et 23 programmes d'études techniques. Sa population étudiante compte plus de 7 000 étudiants inscrits à l'enseignement régulier et 3 000 étudiants à la formation continue, et son personnel regroupe 900 employés, dont 600 enseignants. L'accessibilité, le soutien et la responsabilisation constituent les valeurs premières de l'engagement de sa communauté éducative. Le Collège encourage l'avancement des connaissances et l'émancipation scientifique des chercheurs. Il se distingue par l'intégration de la formation continue à l'enseignement régulier.

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le Collège est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur des études. Relevant du directeur général, la directrice ou le directeur des études dirige l'ensemble des ressources et des services reliés à l'enseignement régulier et à la formation continue, coordonne et contrôle les activités qui s'y rattachent et en rend compte devant les instances appropriées. La personne recherchée sera responsable de la qualité de la formation dispensée au Collège, du développement de l'enseignement et de la recherche, de la gestion et de l'évaluation des programmes et des services de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.

Le Collège s'étant doté d'un nouveau plan stratégique 2014-2019, la personne recherchée devra mettre en œuvre ses grandes orientations, notamment la mobilisation de toute la communauté autour de l'étudiant et de sa réussite.

La personne recherchée devra être au fait de la réalité de l'enseignement collégial, de son évolution et de ses enjeux majeurs. Elle devra avoir une vision stratégique du développement du Collège dans ce contexte particulier et détenir des habiletés de communicateur et de rassembleur. Elle devra également faire preuve d'un leadership mobilisateur dans un contexte et une dynamique pédagogique propres au Collège, et ce, dans le respect des divers intervenants impliqués.

Pour être admissible à ce poste, il faut détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié et avoir au moins dix (10) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation post-secondaire, dont au moins cinq (5) années dans des fonctions d'encadrement reliées à la pédagogie et cinq (5) années d'expérience en enseignement. Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait cependant compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions.

Le mandat de la directrice ou du directeur des études est d'une durée de trois à cinq ans et est renouvelable. L'entrée en fonction est souhaitée pour le 3 mars 2014.

Les personnes intéressées à relever ce défi doivent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'adresse courriel inscrite plus bas au plus tard le mercredi 29 janvier 2014 à 16 h.

Concours DÉ-2014
a/s de Monsieur Claude Courchesne
dir-ressources.humaines@collegeahuntsic.qc.ca

Consultez le site Internet du Collège pour plus d'information : www.collegeahuntsic.qc.ca

Le Collège Ahuntsic souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.



ÉCONOMIE

Saputo remporte la bataille du lait en Australie

Le géant québécois du fromage détiendrait 52,7 % des actions de Warrnambool

JULIEN ARSENAULT

Saputo a annoncé mardi avoir obtenu une participation de plus de 50% dans Warrnambool Cheese and Butter, de sorte qu'elle aurait maintenant le contrôle majoritaire du producteur laitier australien.

Saputo, qui disait ainsi détenir une participation de 52,7%, aurait finalement remporté la bataille afin de mettre la main sur WCB. Wilson Asset Management, qui détient 1,15% de Warrnambool, aurait décidé de vendre ses actions à Saputo, selon ce que rapportaient précédemment mardi divers médias australiens.

Conformément à son offre, Saputo majorera la contrepartie offerte pour la faire passer de 9\$AU à 9,20\$AU en espèces par action de Warrnambool. Selon la société montréalaise, la clôture du délai d'acceptation est maintenant prévue pour le 4 février, afin de permettre à davantage d'actionnaires du plus ancien producteur laitier australien d'accepter sa proposition.

Cette situation pourrait faire en sorte de faire grimper le montant de la transaction. Saputo se disait prête à payer davantage si elle mettait la main sur plus de 50% des actions, soit 9,20\$AU par action pour une majorité simple, 9,40\$AU



Saputo a remporté son pari: le géant québécois du fromage dit avoir en sa possession plus de la moitié des actions de Warrnambool.

RYAN REMIÖZ LA PRESSE CANADIENNE

pour 75% et 9,60\$AU pour 90% des actions. Le montant total de la transaction pourrait ainsi varier entre 503,7 millions \$AU (486,3 millions \$CAN) et

537,3 millions \$AU (518,8 millions \$CAN).

La semaine dernière, Saputo avait acquis la participation de 18,8% que détenait Bega

Cheese dans WCB, ce qui lui avait permis de mettre la main sur 47,85% des actions.

Murray Goulburn, la principale rivale de Saputo pour l'ac-

quisition de Warrnambool, propose de son côté 9,50\$AU par action. Toutefois, l'offre du plus important producteur laitier australien, qui contrôle

17,7% de WCB, est conditionnelle à l'approbation du Tribunal australien de la concurrence ainsi qu'à l'obtention de plus de la moitié des actions de Warrnambool. Les audiences du Tribunal sur cette question doivent par ailleurs débiter le 10 février, même si Saputo détient plus de la moitié des actions de WCB.

Dans une note, Irene Nattel, de RBC Marchés des capitaux, a souligné que la grande question était maintenant de savoir quelle sera la participation totale de Saputo dans WCB et le prix qu'aura à payer l'entreprise pour s'établir en Australie. «La carte volante dans ce dossier demeure Murray Goulburn», souligne l'analyste, dans une note. «En raison de l'incertitude entourant la décision du Tribunal, nous nous attendons à ce que Murray Goulburn vende ses actions à Saputo tout en exprimant sa déception, avance M^{me} Nattel. Toutefois, il y a eu tellement de rebondissements que rien n'est impossible.»

Lion, détenu par le conglomérat Kirin, détient également une participation de 9,9% dans WCB.

Saputo figure parmi les 10 plus grands transformateurs laitiers au monde et est le plus important au Canada.

La Presse canadienne

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

AU COEUR DU MILE-END
Condo h-duplex, lumineux, rénové,
2 ch., v1, terr., boiseries d'origine,
pl. bois et céramique. 479 000 \$
M. Lavoie 514-911-3585
Crr immo., Royal LePage Altitude

OUTREMONT - condo indivise.
Rénové, 2ème, 6 1/2, 2 c.c.,
pl. terre cuite et bois, boiseries,
2 balcons, stat.
420 000\$ 514 680-5084

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUERDISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU - St-Joseph/coin Cartier
4 1/2, 2 c.c., cuisine rénovée,
lav-séch, eau chaude, chauffé.
Libre. 995\$ 514 598-5872
www.locationduplateau.com

VILLERAY - St-Denis, près métro Jean-Talon, 4 1/2 rénové, cuisine dernier cri, entrées lav./séc./lav.-vais., non-fumeur, libre. 800\$. 514 342-4918

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON AU BORD DE L'EAU
à louer à Contrecoeur. HDC
ouvert sur le fleuve et ses bâteaux. 2 CAC à l'étage. Grand s.-s.
Libre à partir du 1er mai. Bail à long terme possible. Pas de chien.
1250\$ par mois. 514-894-3915

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt.
3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
marieharlie@gmail.com

301
ŒUVRES D'ARTMAGNIFIQUE
DIPTYQUE
SCULPTURAL
DE KATHRYN LIPKE
(1988) À VENDRE

Dimensions: 150 x 100 cm et
115 x 105 cm. Médium: papier
fait main. Exige un grand espace.

Photo et prix sur demande au
dstlo@gmail.com

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

405
SANTÉ ET SERVICES
COMMUNAUTAIRES

**ASSISTANTE DE
MÉDECIN**
Exp. en cabinet médical
préférable. Travail avec la
clientèle. Bon jugement.
Salaire selon qualificatifs
et expérience.
Cv: Gynécologues et ass.
235 René-Lévesque Est,
suite 100
Montréal, Qc H2X 1N8

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans
enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?**
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION LEBLOND et Fils
Si vous pouvez l'imaginer,
nous pouvons le réaliser !
www.renovationleblond.com
514 377-5355

575
DÉMÉNAGEMENTS

**LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD**
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

599
MESSAGES

CHERCHE MÉCÈNES amoureux
pour soutenir compagnie de théâtre
professionnelle. 514-224-3612

598
SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

301
ŒUVRES D'ART410
BUREAUX410
BUREAUX410
BUREAUX598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS

OFFRE D'EMPLOI

COMMIS
DE BUREAU

LE DEVOIR
Libre de penser

POSTE SURNUMÉRAIRE « SUR APPEL »

Le Devoir est présentement à la recherche d'une personne polyvalente pouvant être disponible sur appel pour travailler au sein de son service à la clientèle.

Exigences :

- À l'aise avec différents systèmes informatiques.
- Débrouillard et autonome
- Excellent français

Rémunération :

Selon les normes de la convention collective des employés de bureau.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Claudette Béliveau, à l'adresse courriel : cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514-985-3330 avant le 27 janvier 2014. Prière de ne pas téléphoner. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

598
SERVICES DIVERSCOUTURIÈRE
D'EXPERIENCE
A DOMICILE.

Retouche et réparation
de tout genre sur vos
vêtements. Ex. : bords
de tout genre. Agrandissement et rétrécissement, changer les fermoirs, reprendre des trous, changer des boutons. Confection de panneau de rideau simple et coussins. Travail propre et soigné et je peux (au besoin) me déplacer dans la région de Longueuil et environs. Il me fera un plaisir de vous servir ! Sur rendez-vous
(514) 568-0069
JOELLE THÉRIAUT

598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERS598
SERVICES DIVERSGirard, Philippe
1949-2014

À la maison, entouré de sa famille, Philippe Girard est décédé le 18 janvier.

Ce grand homme laisse dans le deuil son épouse qu'il aimait comme la prunelle de ses yeux: Ginette Labrecque Girard et ses deux enfants qui comptaient tant pour lui: sa fille Mélanie (son conjoint Abdou) et son fils Maxime.

Le regretteront également ses frères et soeurs: Jean, Monique, François, Lucie, Marie et Louise, leurs conjoints et enfants, sa belle-famille, ainsi que ses nombreux amis et anciens collègues.

Si vous le désirez, vos témoignages peuvent se traduire par un don à la Fondation de votre choix ou par l'envoi de fleurs blanches à la réception, car Philippe Girard était un homme ultra-blanc.

La famille vous accueillera ce dimanche 26 janvier dès 14h, au Centre des Sciences, 2 rue de la Commune Ouest, salle Belvédère à Montréal (salle près du fleuve) pour lui rendre un dernier hommage. Dès 18h, vous pourrez assister à quelques témoignages qui résumeront les grands moments de sa vie.

Direction :

URGEL BOURGIE

Consultez notre registre au urgelbourg.com / 514 735-2025

◆ INDEX DES DÉCÈS ◆

Dion, Thérèse, St-Eustache
Girard, Philippe
Lalonde, Francine née Champagne
Rouleau, Madeleine, St-Bruno

Dion, Thérèse
1926-2014

À St-Eustache, le dimanche 19 janvier 2014 est décédée, à l'âge de 87 ans, Thérèse Dion, épouse de feu Juge Guy Guérin.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sa sœur, neveux et nièces et autres parents et amis.

La famille vous accueillera au complexe funéraire :

MAGNUS POIRIER
Complexe Sherbrooke
6825, rue Sherbrooke Est
Montréal
T: 514 727-2847
www.magnuspoirier.com

le dimanche 26 janvier 2014 de 14h à 16h.
Les funérailles seront célébrées ce même jour à 16h en la chapelle du complexe.
Au lieu de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.
Des dons à la Fondation du CHUM seraient appréciés.

Lalonde, Francine née Champagne
1940-2014

Le 16 janvier 2014, à son domicile, est décédée madame Francine Lalonde. Elle nous a quittés après des années de résistance à un myélome, cancer de la moëlle osseuse encore incurable.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Guy Lamarche, ses enfants Dominique (Suzanne Garant), Philippe (Sophie Côté) et Julien (Chantal Melançon), ses petits-enfants Albert, Maryse, Ludovic, Zachary, sa sœur Claudette (Gilles Vinet), son neveu Nicolas Vinet, son ex-mari Bernard Lalonde (Renée Frappier) ainsi que de très nombreux amis.

Elle est connue pour sa carrière remarquable dans l'enseignement, le syndicalisme, la politique et son combat pour la reconnaissance du droit de mourir dignement. Historienne de formation, disciple du grand Maurice Séguin, un des pères du nationalisme québécois moderne, elle enseigne dans les collèges jusqu'à son engagement dans le syndicalisme qui devait la conduire à la présidence de la Fédération nationale des enseignements et enseignantes du Québec (FNEEQ).

En 1976, elle devient la première femme à accéder à la vice-présidence de la CSN. Militante du mouvement indépendantiste québécois, le premier ministre René Lévesque l'invite à rejoindre son cabinet en 1985 à titre de ministre de la condition féminine. Mais, elle ne réussit pas à se faire élire et doit quitter cette fonction après quelques mois.

Après un retour à l'enseignement, elle s'engage en politique active comme députée du Bloc Québécois en 1993 dans la circonscription de Mercier qu'elle fera renommer La-Pointe-de-l'Île et qu'elle représentera jusqu'en 2011. Elle fit sa marque surtout en affaires étrangères, devenant une grande ambassadrice de la cause québécoise auprès de centaines de parlementaires étrangers et à Ottawa, auprès de nombreux ambassadeurs.

Enfin, le Canada et surtout le Québec, lui doivent d'avoir déclenché un grand débat sur le droit de recevoir une aide médicale à mourir en certaines circonstances dans un cadre bien défini. Amorcé par son projet de loi privé en 2005 au Parlement d'Ottawa et après deux rejets par les députés fédéraux, le débat de société s'est développé au Québec jusqu'à un projet de loi qui fait consensus à l'Assemblée nationale et dans le public québécois.

Venez la saluer une dernière fois au :

Alfred Dallaire
MEMORIA

12415, Sherbrooke Est, P.-A.-T.
www.memoria.ca 514 277-7778

le vendredi 24 janvier de 14h à 22h, une cérémonie commémorative débutera à 19h.

Au lieu de fleurs, trois choix de dons faciles à faire sur leurs sites internet respectifs : au CHUM, au service d'hématologie dirigé par la Dre Danièle Charpentier; à l'AQDMD dont la défunte était une fondatrice; à Oxfam-Québec pour honorer l'action internationale de la défunte.

LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

Question de génie



JEAN DION

Vous voyez ça, Eugénie Bouchard remporte avec panache son quart de finale de Grand Chelem de tennis professionnel contre une ancienne n° 1 mondiale classée 17 rangs plus haut qu'elle au classement universel, et après le match, on lui fait remarquer qu'elle a son groupe de fervents partisans qui la suivent inlassablement — la Genie Army, une douzaine d'Australiens, « surtout des hommes », parce qu'il est bien connu que les hommes ne savent apprécier le talent que des jolies femmes — et, au micro ouvert dans le stade, on lui demande quelle vedette mâle elle aimerait fréquenter.

Elle aurait dû répondre à l'intervieweuse, qui a dit qu'elle était désolée mais qu'« ils » lui avaient commandé de poser la question, de mystérieux « ils » qui tirent les ficelles depuis les coulisses, que ce n'était pas de ses foutus oignons ni de ceux de personne d'autre et qu'après son exploit sportif, on pourrait se limiter à parler de tennis, ou à la rigueur du temps qu'il fait, de combien elle aime l'Australie ou des charmes de Westmount. Mais elle a visiblement été prise au dépourvu, elle a rougi et ri nerveusement et couvert son visage de la main pendant quelques secondes, et elle a fini par répondre: Justin Bieber.

Et après la réaction contrastée de la foule, applaudissements et huées, la chose a fait le tour de la planète en un demi-clignement d'yeux. Le match? Bof. Elle est la nouvelle coqueluche, elle est jeune, elle est blonde, elle est belle, elle sera bientôt riche et elle aime Justin Bieber. Maintenant on sait tout. Ah oui, elle est aussi Canadienne, ce qui ne nuit pas. Et Justin Bieber itou est Canadien. Tout comme Stephen Harper.

Et si Genie remporte le tournoi, lui demandera-t-on ce qu'elle fait quand elle ne fait rien, dans le sens de?

Le plus drôle, c'est qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une nouvelle. Pas plus tard qu'en septembre dernier, le site Web de Sports Illustrated avait fait une entrevue avec Bouchard,

et appelée à nommer une personnalité qu'elle aimerait rencontrer, elle avait dit: Justin Bieber. Mais elle n'était pas encore très connue et c'était tombé un peu dans le vide, les Internets ayant tendance à manufacturer beaucoup de vide.

Les gens croient tout savoir alors qu'ils ne savent rien. Et ce n'est pas différent pour « ils », ç'a tout l'air.



À combien s'élève la facture de chauffage? Vous avez bien raison de poser la question alors qu'approche le Super Bowl XLVIII qui, l'a-t-on assez répété avec des flambées d'angoisse dans la région — une flambée d'angoisse survient lorsque vous éprouvez des brûlements d'estomac à glacer le sang —, aura lieu pour la première fois depuis le pléistocène dans un stade non couvert d'une ville relativement nordique (East Rutherford, New Jersey, bien qu'on ne le croirait pas tellement à visionner la page frontispice du programme officiel de l'événement, consacré à 98,3% à Manhattan parce que, franchement, qui se rend en villégiature à East Rutherford, New Jersey?). Et on s'attend à un temps frigorifique, je ne vous dis que ça, les cristaux würiens pourront aller se rhabiller même s'il n'entre pas dans leurs habitudes d'avoir froid aux yeux.

Donc, alors que le prix d'un siège à l'air libre atteint 27 000 \$ à la vente, mais quelle vue vous y avez, tellement près de l'action que vous risquez la commotion cérébrale, une loge vient de s'écouler à 1 019 000 \$. Mais hé, c'est le Super Bowl, le genre de truc qui ne revient qu'une fois par année. Et les loges sont chauffées, un avantage non négligeable lorsque vient le temps de prendre ses aises tout en évitant l'engelure. Voilà donc le coût du chauffage, duquel il faut déduire les petits fours et la possibilité d'échanger avec son voisin en termes intelligibles, sans avoir le maxillaire figé par la bise.

La prochaine fois, nous verrons que si vous restez assis dans votre salon pour visionner la joute, vous serez aussi au chaud et il ne vous en coûtera pas un rond. Mais vous ne pourrez pas raconter l'ambiance à vos petits-enfants, et vous passerez pour un raté.

Calvillo tourne la page

C'est dans l'adversité qu'on prend la mesure d'un athlète, mais aussi celle d'un homme. La carrière d'Anthony Calvillo, qui a officiellement pris fin mardi, en est l'illustration parfaite. Au-delà des statistiques et des records qui font de lui le meilleur passeur de tous les temps dans la Ligue canadienne de football, l'héritage que laisse Calvillo est celui d'un athlète et d'un homme qui aura réussi à surmonter les pires obstacles.

Par exemple, cette réputation qu'on lui prêtait de céder sous la pression dans les moments importants. Il aura finalement répondu à cela avec deux conquêtes d'affilée de la Coupe Grey en 2009 et 2010, qui sont venues s'ajouter au titre de 2002.

C'est là un des exploits, reconnaît-il, dont il est le plus fier. « Quand tu obtiens des résultats spectaculaires en saison régulière et que les choses ne fonctionnent pas dans les éliminatoires, c'est difficile », a reconnu le Californien de 41 ans mardi à la suite de la conférence de presse où il a officiellement annoncé sa retraite après 20 ans dans la LCF, dont 16 avec les Alouettes de Montréal.

« Mais je n'ai jamais douté de moi-même, je n'ai jamais abandonné. Je m'efforçais toujours de retrouver ma concentration et de me préparer en vue de la saison suivante. Au début de ma carrière, je n'acceptais pas cette adversité et je m'écrasais. Mais quand je suis arrivé à Montréal et que nous avons remporté la Coupe Grey, puis perdu d'autres matchs de championnat, je ne me suis pas effondré. J'ai accepté de faire face à l'adversité et j'ai essayé de bâtir là-dessus », a-t-il déclaré.

Calvillo a vécu là une dure



RYAN REMIORMZ LA PRESSE CANADIENNE

Le nouveau retraité Anthony Calvillo en compagnie de sa petite famille mardi

épreuve, concède-t-il, mais il a ensuite vécu pire à l'hiver 2010-2011, quand on craignait la présence d'un cancer de la thyroïde. L'ablation de la glande lui a permis de recouvrer la santé et de poursuivre sa carrière.

« Il n'y a rien de pire qu'être malade. Ce n'est comparable à rien d'autre », a dit le quart-arrière étoile, qui a poursuivi sa carrière avec l'aide des partisans qui se préoccupaient tous de sa santé lorsqu'ils le croisaient et non de ses performances sur le terrain.

Au bout du compte, c'est la commotion cérébrale subie l'été dernier qui l'a convaincu de prendre sa retraite. Cela et le fait qu'il n'a pas eu de plaisir

à jouer au football en 2013, ni été en mesure de produire à son niveau habituel. « Je ne voulais plus exposer ma tête à ce genre de risque », a-t-il résumé en notant que la décision de prendre sa retraite était prise à « 99% » dès la fin de la dernière saison.

Calvillo a par ailleurs annoncé une bonne nouvelle puisqu'il ne souffre maintenant d'aucune séquelle découlant de sa commotion cérébrale. Il continue de stimuler son cerveau cet hiver, alors qu'il s'est inscrit de nouveau à l'université où il a joué plus jeune, Utah State, dans le but de récolter les 15 crédits qui lui manquent pour obtenir son baccalauréat.

« Je voulais montrer à mes deux filles l'importance de compléter ses études », a-t-il dit en parlant d'Olivia et Athena, qui étaient présentes aux côtés de leur mère Alexia pendant la conférence de presse.

Calvillo a dit vouloir entreprendre une carrière d'entraîneur, mais pas avant un an parce qu'il veut d'abord profiter d'un été de congé avec sa famille.

Calvillo ne quittera pas le giron des Alouettes puisqu'il continuera d'agir en tant qu'ambassadeur chez les Alouettes. Et lorsqu'il sera prêt, c'est probablement un poste de responsable des quarts qui l'attendra.

La Presse canadienne

La séquence de Djokovic prend fin à Melbourne

Melbourne — La quête d'un quatrième sacre d'affilée de Novak Djokovic aux Internationaux de tennis d'Australie a pris fin mardi lorsqu'il a subi la loi de Stanislas Wawrinka lors d'un quart de finale chaudement disputé, ce qui ouvre la porte à un nouveau champion.

Wawrinka, 8^e tête de série, avait encaissé la défaite à ses 14 précédentes confrontations face à Djokovic avant sa victoire de 2-6, 6-2, 3-6, 9-7, ce qui lui donne accès au carré d'as où il fera face à Tomas

Berdych, n° 7. Il y aura donc un finaliste à Melbourne qui n'a jamais gagné un titre du Grand Chelem.

Djokovic avait eu raison de Wawrinka 12-10 au cinquième set dans un match du quatrième tour qui avait duré cinq heures et deux minutes l'année dernière — le plus long match en Grand Chelem de la saison — en route vers son troisième titre d'affilée en Australie. Il avait également vaincu Wawrinka en cinq sets en demi-finales des Internationaux des États-Unis.

Cette fois, c'était le tour de

Wawrinka. « Je ne veux pas perdre à chaque fois en cinq sets contre Novak. J'ai dû trouver une solution », a expliqué le Suisse. « J'ai dû lutter contre moi-même pour me battre contre lui et essayer de garder ma stratégie. Ça signifie être très agressif. L'année dernière, j'ai gagné beaucoup en confiance lors de ces matchs sur le court très en confiance, conscient que si j'offrais mon meilleur tennis, j'ai toujours une chance contre lui. »

Ce match a duré exactement quatre heures et a donné lieu à quelques revirements, les deux joueurs affichant ouvertement leur étonnement

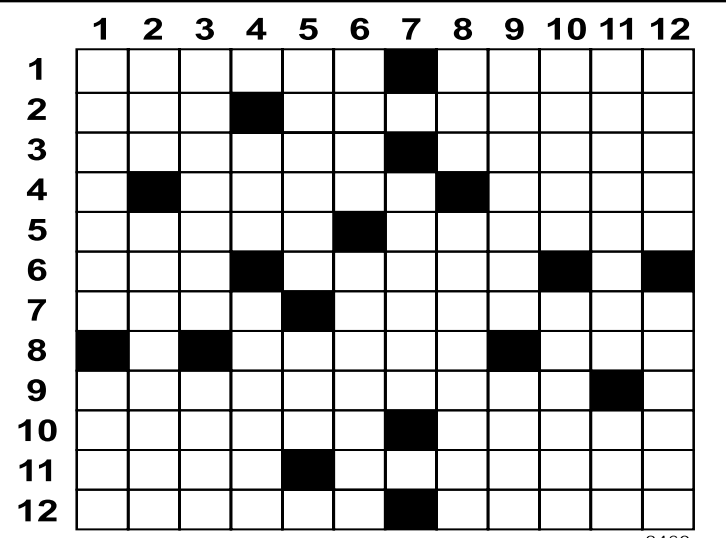
sur quelques-uns des retours de leur adversaire. Et pour ajouter à l'aspect dramatique, on a eu droit à une interruption de cinq minutes à cause de la pluie alors que Wawrinka servait à 5-5 au cinquième set.

« Il a démontré sa force de caractère et il méritait de gagner. La seule chose que je peux dire, c'est: félicitations », a mentionné Djokovic.

Par ailleurs, le Tchèque Berdych, finaliste à Wimbledon en 2010, a obtenu son billet pour sa première demi-finale en Australie lorsqu'il a pris la mesure du n° 3 David Ferrer 6-1, 6-4, 2-6, 6-4.

Associated Press

MOTS CROISÉS

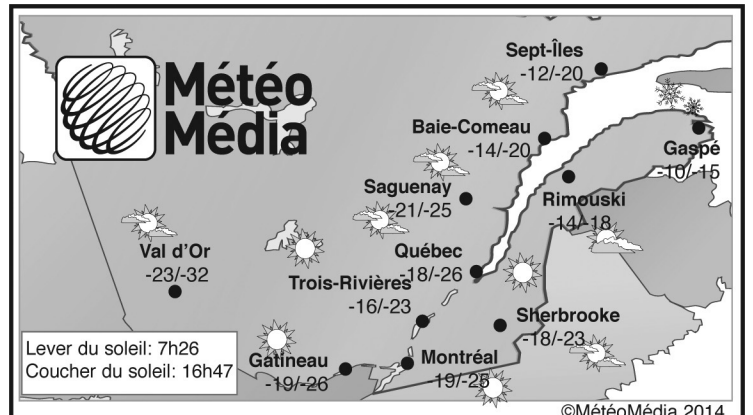


- HORIZONTALEMENT**
- Capitale de la Saxe - Appuyé sur son séant.
 - Île croate - Crispant.
 - Postures de yoga - Musique de danse.
 - Tapes dans la main pour dire que tu acceptes - Étoffes à côtes.
 - Assembler - Reconnue vraie.
 - Coule en Suisse - Bruit soudain et violent.
 - Avachie - Broussailleux.
 - Femme seule - Marque la similitude.
 - Française.
 - Ensemble des armoiries - Arbres africains.
 - Où l'air circule - Chicorée rouge.
 - Navire propulsé par des rameurs - Petit chemin.
- VERTICALEMENT**
- Symbole national - Fait tomber.
 - Plate-forme flottante - Parler du nez.

- Folâtrer (S') - Costume féminin, en Inde.
- Il sauva bien des animaux de la noyade - Large.
- Richement orné - Auteur italien.
- De Haute-Écosse - Fait entendre un sifflement sourd.
- A très envie de.
- Planches - Ville du Québec.
- Prophète russe - Partie amont d'un glacier.
- Assaisonner - De la même mère.
- Examine - Constitue.
- Congestion - Demeure de président.

1 J U P I T E R Z E U S
2 E R I N T I S O N N E
3 A C C U L E I O D E R
4 N E S E R A C O T E
5 N O T I O N S U S E S
6 E L I T I O L E L
7 E M E U S U L U L E
8 P S I R E F R E N E R
9 I D E G E L E C R
10 E L I T E A T T I S E
11 D E T O N A N T N O N
12 S U E N T C I E D E N T

SOLUTION DU DERNIER



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -4/-9	Sol 4/3	Londres	Ave 10/7	Ave 8/5
Moncton	Nei -9/-19	Var -13/-22	Los Angeles	Sol 23/12	Sol 22/11
Saint-Jean	Nei -12/-17	Sol -12/-21	Mexico	Sol 22/5	Sol 22/7
Toronto	Sol -15/-19	Var -16/-18	New York	Var -9/-12	Sol -6/-17
Vancouver	Sol 8/3	Sol 8/4	Paris	Plu 6/3	Plu 8/4
Winnipeg	Sol -24/-30	Nei -15/-16	Tokyo	Var 8/2	Sol 9/2

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -19	-25	-18/-24	-13/-18	-5/-21
Ensoleillé.	Ciel dégage.	Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 70%.

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -18	-26	-17/-24	-18/-20	-7/-22
Ensoleillé.	Ciel dégage.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Faible neige, pdp 60%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -19	-26	-19/-26	-12/-17	-7/-21
Ensoleillé.	Ciel dégage.	Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 60%.	Faible neige, pdp 70%.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.

SURF DES NEIGES

Le Canada convoite cinq médailles à Sotchi

Sept planchistes québécois font partie de l'équipe olympique canadienne qui misera à Sotchi sur 24 athlètes dans les quatre disciplines de surf des neiges. Snowboard Canada veut ramener cinq médailles de la Russie. Ce serait deux de plus qu'à Vancouver en 2010 (deux d'or et une d'argent).

« Nous avons pu combler toutes les places qui nous étaient octroyées et nous sommes confiants d'atteindre notre objectif », a affirmé le directeur haute performance de Snowboard Canada Robert Joncas mardi au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de glace de Québec.

Le Canada veut frapper un grand coup dès le début des JO dans la nouvelle épreuve de slopestyle.

Chez les hommes, on rêve secrètement d'un podium complètement unifié. Les trois jeunes loups du Québec, Sébastien Toutant, de Montréal, Maxence Parrot, de Bromont, et Charles Reid, de Mont-Tremblant, ainsi que Mark McMorris, de Regina, formeront un redoutable quatuor — « le meilleur au monde », selon Joncas.

Du côté féminin, Spencer O'Brien, de Courtenay, en Colombie-Britannique, sera une des sérieuses prétendantes au trône.

Pour le reste, l'équipe canadienne va regrouper trois planchistes expérimentés déjà médaillés olympiques. Le surfeur alpin de Mont-Tremblant Jasey-Jay Anderson fait figure de patriarche au sein du groupe à l'âge de 38 ans. L'athlète canadien le plus décoré de la discipline sur la scène internationale en sera à ses cinquièmes Jeux.

Du côté féminin, Dominique Maltais, de Petite-Rivière-Saint-François, et Maëlle Ricker, de Squamish, en Colombie-Britannique, seront les têtes d'affiche en snowboardcross.

Maltais, âgée de 33 ans, en sera à ses troisièmes JO, Ricker à ses quatrièmes. A Turin en 2006, Maltais a remporté la médaille de bronze. Ricker, 35 ans, est la championne olympique en titre.

Les deux autres athlètes québécois, dans les épreuves alpines, sont Caroline Calvé, d'Aylmer, et Ariane Lavigne, de Lac-Supérieur, dans les Laurentides. Calvé, 35 ans, en sera à ses deuxièmes JO.

La Presse canadienne

LE MONDE



JAMES LAWLER DUGGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Peu après sa libération en 2012, un Syrien a montré ses marques de sévices qu'il aurait subi lors de sa détention.

La machine à torturer syrienne révélée

Trois anciens procureurs internationaux démontrent, des milliers de photos à l'appui, la torture et l'assassinat à grande échelle des prisonniers détenus par le régime d'Al-Assad.

CORDÉLIA BONAL

Trois anciens procureurs internationaux prouvent, des milliers de photos à l'appui, la torture et l'assassinat à grande échelle des prisonniers détenus par le régime de Bachar al-Assad.

La torture par le régime syrien sur ses détenus de l'opposition est une réalité, et une réalité à grande échelle. Les prisonniers sont « systématiquement » mutilés, affamés et tués dans les geôles syriennes, selon un rapport publié mardi par Carter-Ruck and Co., un cabinet juridique britannique. Cette enquête, commandée par le Qatar, qui soutient les rebelles syriens, est sorti à la veille de la conférence de Genève II, censée tenter de sortir la Syrie de la guerre.

Elle a été menée par trois avocats, deux Britanniques et un Américain, spécialistes reconnus des crimes de guerre: Desmond de Silva et David Crane sont tous deux anciens procureurs du tribunal spécial pour le Sierra Leone, et Geoffrey Nice est l'ancien procureur en chef du procès de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic. Ils ont été assistés d'une équipe de médecins légistes.

Leur travail s'appuie sur plusieurs dizaines de milliers de photos divulguées par un déserteur de la police militaire syrienne, dont le nom de code attribué pour l'enquête est César. Ancien photographe de scènes de crimes, sa fonction a consisté, à partir du début du conflit en mars 2011, à photographier pour le compte du régime les corps des détenus exécutés, une fois transférés dans un hôpital militaire. Les trois avocats ont longuement interrogé cet homme, hors de Syrie, entre le 12 et le 18 janvier 2014. Ils ont conclu à la fiabilité de son témoignage. Des experts ont certifié l'authenticité des 55 000 photos, prises entre mars 2011 et août 2013 par César ou par l'un de ses collègues et mémorisées sur une carte.

Les photos avaient un double objectif, a expliqué César: permettre l'émission d'un certificat de décès sans que les familles n'aient à voir le corps, et montrer aux supérieurs que l'ordre de torture et d'exécution a bien été appliqué. César photographiait jusqu'à 50 corps par jour. Au mieux, les familles étaient informées que leur frère, fils, neveu était mort d'un « arrêt cardiaque » ou de « troubles respiratoires ».

« Un véritable abattoir »

À partir du moment où il a pris la décision de désertier et de fuir le pays avec sa famille, César s'est arrangé pour prendre des photos de corps regroupés, « pour montrer que c'était un véritable abattoir », « pour que les assassins puissent plus tard être traduits en justice ». De fait, certaines photos rappellent celles des camps de concentration. Elles confirment ce que certains témoignages d'ex-détenus et compte-rendus d'ONG avaient déjà révélés dès les premiers temps du conflit, mais à moindre échelle: les prisonniers, souvent des hommes jeunes, sont battus, affamés, étran-glés, électrocutés, énucléés...

Ce que ce rapport montre, c'est la systématisation, l'industrialisation, de la torture par le régime. De quoi établir des accusations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité par le régime syrien, concluent les auteurs, qui ont mis le résultat de leur travail à la disposition de l'ONU, des gouvernements et des organisations de défense des droits de l'homme. Leur seule enquête permet d'attester 11 000 cas de torture et exécutions dans un seul lieu – que les auteurs préfèrent ne pas révéler. À l'échelle du pays, on peut donc imaginer un chiffre beaucoup plus important.

Libération

D Lire aussi : Le rapport Carter-Ruck and Co. sur la torture en Syrie sur LeDevoir.com

Kiev menace de recourir à la force

Les autorités ukrainiennes devront recourir à la force contre les manifestations si les « provocateurs » ne cessent pas d'inciter à des heurts, avertit mardi le premier ministre, Mykola Azarov. « Si les provocateurs ne s'arrêtent pas, les autorités n'auront pas d'autre choix que d'utiliser la force dans le cadre de la loi pour assurer la sécurité des gens », a-t-il dit sur la chaîne publique russe d'information Vesti, en faisant référence à la législation controversée entrée en vigueur mardi et qui durcit les sanctions contre les manifestants européens défiant le pouvoir dans les rues de Kiev depuis le mois dernier.

Agence France-Presse

Centrafrique: l'espoir renaît

Au lendemain de son élection, la présidente centrafricaine de transition, Catherine Samba Panza, s'attela mardi à sa première priorité: pacifier un pays où la peur de nouvelles tueries taraude toujours les centaines de milliers de déplacés des violences. À Bangui, sillonnée par les soldats français et africains, aucun incident n'a été signalé dans la journée, selon des habitants et des sources de sécurité. En province, aucune violence à grande échelle n'a non plus été signalée mardi après-midi. Mais lundi encore, l'armée camerounaise a tué trois combattants, deux ex-Séléka et un anti-balaka, après un accrochage à la frontière entre les deux pays, selon Yaoundé.

Agence France-Presse

THAÏLANDE

L'état d'urgence est décrété à Bangkok

BOONRADOM CHITRADON

à Bangkok

La Thaïlande a annoncé mardi la mise en place de l'état d'urgence à Bangkok pour faire face au mouvement de rue réclamant depuis plus de deux mois la chute du gouvernement, à l'approche des législatives du 2 février que les manifestants ont promis d'empêcher.

L'état d'urgence, qui entre en vigueur mercredi pour 60 jours dans la capitale et sa proche banlieue, donne plus de pouvoirs aux autorités qui ont toutefois promis de ne pas mettre un terme au mouvement par la violence.

« Nous n'utiliserons pas la force. Nous n'avons pas de politique pour disperser [les manifestants], nous n'avons pas annoncé de couvre-feu pour l'instant », a ainsi déclaré Chalerm Yubamrung, ministre du Travail désigné pour superviser l'application de l'état d'urgence, assurant que la Thaïlande respecterait les normes internationales.

Cette décision intervient alors que plusieurs incidents violents ont eu lieu ces derniers jours après plus de deux mois d'une crise qui a fait au total neuf morts, la plupart abattus dans des circonstances troubles.

Des grenades et des tirs ont ainsi visé vendredi et dimanche la foule des manifestants, faisant un mort et des dizaines de blessés. Les deux camps se sont rejetés mutuellement la responsabilité des attaques.



CHRISTOPHE ARCHAMBAULT AGENCE FRANCE-PRESSE

Des manifestants ont salué mardi leur leader, Suthep Thaugsuban, à Bangkok.

Les manifestants, alliance hétéroclite des élites de Bangkok, d'ultra-royalistes et d'habitants du Sud, réclament la tête de la première ministre Yingluck Shinawatra et la fin de ce qu'ils appellent le « système Thaksin », du nom de son frère Thaksin Shinawatra, qu'ils associent à une corruption généralisée.

Pour tenter d'intensifier leur pression, les manifestants ont lancé la semaine dernière une opération de paralysie de Bangkok qui s'est depuis essouffée, même si plusieurs carrefours importants de la capitale sont toujours occupés.

Leur meneur, Suthep Thaugsuban, ancienne figure du Parti démocrate, principal parti d'opposition, a promis que l'état d'urgence n'arrêterait pas le mouvement. « Nous n'avons pas peur. Nous n'arrêterons pas », a-t-il déclaré devant ses partisans, assurant que les manifestants étaient « sans arme et les mains vides ».

Les militants, qui veulent remplacer le gouvernement par un conseil du peuple non élu, sont décidés à empêcher les législatives anticipées du 2 février convoquées par Yingluck pour sortir de l'impasse. Un scrutin dont le parti au pouvoir est une

nouvelle fois favori et que le Parti démocrate boycotte.

Malgré tout, la décision a été prise de ne pas donner à l'armée les premiers rôles dans l'état d'urgence, pour « éviter les violences de 2010 », a déclaré Yingluck.

L'état d'urgence donne en principe aux autorités la possibilité d'interdire les rassemblements, de détenir un suspect sans accusations pendant 30 jours et de censurer les médias, mais le gouvernement n'a pas précisé à ce stade quelles mesures seraient utilisées.

Agence France-Presse

Brésil: le malaise social s'invite au centre commercial

GÉRARD AZIAKOU

à São Paulo

Après les jeunes de la classe moyenne en 2013, ce sont les adolescents des favelas et des faubourgs de déshérités du Brésil qui, sans le vouloir, défraient désormais la chronique, avec leurs rassemblements diabolisés dans les centres commerciaux.

Au fil des fermetures préventives de ces centres ou d'interdictions judiciaires, les « rozelinhos » sont en train de passer du statut de curiosité sociologique à celui d'affaire nationale. Les groupes de défense des Noirs sont montés au créneau le week-end dernier pour dénoncer une « ségrégation » inacceptable.

De crainte de débordements, trois centres commerciaux de luxe de São Paulo et de Rio de Janeiro, où des rassemblements de jeunes avaient été convoqués sur les réseaux sociaux, ont préféré fermer leur portes samedi et dimanche derniers. Quitte à perdre des fortunes en pleine période de soldes et de vacances d'été.

L'Association brésilienne des commerçants des centres commerciaux (Alshop) a réclamé lundi une réunion avec la présidente Dilma Rousseff pour lui demander d'apporter de l'aide.

« Il ne faut pas exagérer », a répondu mardi la secrétaire nationale aux droits de l'Homme de la présidence, Maria de Rosario. Le gouvernement fédéral « n'a pas à se préoccuper de l'endroit où des jeunes se donnent rendez-vous » et c'est aux mairies d'intervenir en cas de problèmes, a-t-elle estimé.

Effet boule de neige

Le phénomène est né en décembre à São Paulo avant de s'étendre à une poignée d'autres grandes villes, en particulier à Rio et à Campinas.

Des centaines de jeunes déshérités, en majorité des Noirs, se donnent rendez-vous via Facebook dans les temples climatisés et immaculés du consumérisme brésilien à l'Américaine, abritant à la fois boutiques, cinémas, restaurants et salles de jeu. Objectif: y faire la fête, draguer, danser



YASUYOSHI CHIBA AGENCE FRANCE-PRESSE

Des jeunes dans un centre commercial de Rio

au son du funk des favelas, en frimant avec des vêtements ou casquettes de marques.

Contrairement à la révolte déclenchée en 2013 par les jeunes des classes moyennes pour de meilleurs services publics et contre la corruption, ils n'expriment aucune revendication sociale, sinon sans doute un rêve d'accès à la consommation.

Il aura suffi de quelques débordements et de scènes de pillages isolés à forte répercussion médiatique pour que la panique s'empare des commerçants et des habitués.

D'autant que ces centres commerciaux gardés par d'imposants services de vigiles sont considérés par les Brésiliens des classes aisées comme des havres de sécurité au milieu de jungles urbaines à forts taux de criminalité.

Des militants de mouvements de défense des Noirs ont protesté le week-end dernier devant les établissements concernés pour dénoncer un racisme qui ne dirait pas son nom.

L'attitude des centres commerciaux démontre « la nature fondamentalement raciste et ségrégationniste de la société brésilienne », a déclaré Joselicio Junias, membre de l'organisation anticraciste Parmarinho. « Il existe une peur profonde, irrationnelle, lorsque des pauvres, de jeunes Noirs, se réunissent quelque part, qu'ils fassent quelque chose de mal », analyse Ignacio Cano, professeur de sciences sociales à l'Université d'Etat de Rio de Janeiro.

Pour Eduardo Alves, un res-

lieux fréquentés par la bourgeoisie et la classe moyenne. « Ils ne veulent pas vivre confinés dans les favelas. »

Les élus locaux se sont bien gardés d'interdire ces rassemblements, mais ils ne peuvent empêcher ces centres privés de fermer, ni un juge d'interdire un rassemblement.

Le gouverneur de São Paulo, Geraldo Ackmin, a promis que la police n'interviendrait que si ces « flash-mobs » dégénéraient en violences et en vandalisme.

Mais toute la classe politique n'est pas sur la même longueur d'onde: « Quand je vais au centre commercial avec mon petit-fils », a déclaré le sénateur pauliste Nunes Ferreira, « ce n'est pas pour être dérangé dans mes loisirs par de grands gosses ».

Agence France-Presse

Sudoku par Fabien Savary

	9							
		3				6	5	
5		7			8			
	7	2				3		
				7		5		
	2	3		8	4	7		
		5			3		7	
8						4		
		4	9					1

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2589

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	6	5	9	4	2	8	3	1
1	3	8	5	7	6	9	2	4
9	2	4	1	8	3	6	7	5
6	4	9	3	2	5	1	8	7
3	7	1	4	9	8	5	6	2
5	8	2	6	1	7	4	9	3
8	9	3	7	5	1	2	4	6
4	1	6	2	3	9	7	5	8
2	5	7	8	6	4	3	1	9

2588

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

CULTURE

Deux membres du groupe Pussy Riot participeront à un concert à Brooklyn

New York — Deux membres du groupe punk rock russe Pussy Riot, récemment libérées de prison, participeront à un concert d'Amnistie internationale qui aura lieu à Brooklyn, à New York, le 5 février. Un communiqué de presse diffusé mardi indique que Nadezhda Tolokonnikova et Maria

Alekchina monteront sur scène à l'occasion du concert baptisé *Bringing Human Rights Home*. Tolokonnikova et Alekhina ont été libérées après avoir purgé une peine de 21 mois de prison pour hooliganisme, à la suite de leur arrestation, en mars 2012, pour avoir offert un concert non autorisé dans une cathédrale de Moscou. Des militants des quatre coins de la planète et de grands noms de la musique s'étaient mobilisés pour demander leur libération. Le concert, qui vise à sensibiliser la population aux enjeux liés aux droits de l'Homme, mettra

également en vedette The Flaming Lips, Imagine Dragons et Lauryn Hill, entre autres. *Associated Press*

Lire en commun en Outaouais

Lire dans l'autobus? Ça va de soi. Pour les adeptes des écrits numériques, les autobus de la Société de transport de l'Outaouais (STO) deviendront aussi des bibliothèques. Ce qui est moins usité. En effet, les usagers des autobus peuvent désormais télécharger, à bord

de certains autobus ou dans des stations, le premier chapitre d'un livre, choisi parmi un cours échantillon de nouveautés. Le projet, pensé en collaboration avec l'Association des libraires du Québec, la STO et le Salon du livre de l'Outaouais, met en avant les écrits de la présidente et des invités d'honneur du Salon, soit respectivement Kim Thuy, l'essayiste Alain Deneault et l'auteure et conteuse Danièle Valée. Patrick Sénécal et six auteurs jeunesse complètent la sélection. *lireencommun.com*. *Le Devoir*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les actrices Léa Seydoux (à gauche) et Adèle Exarchopoulos, avec l'acteur Jérémie Laheurte et le cinéaste Abdellatif Kechiche, lors de la première québécoise du film *La vie d'Adèle — chapitres 1 et 2*.

La vie d'Adèle primé aux prix Lumières

Malgré deux films en nomination, le Québec repart bredouille

Ni *Le démantèlement*, de Sébastien Pilote, ni *Gabrielle*, de Louise Archambault, n'ont remporté de statuettes lundi soir à la 19^e cérémonie des Lumières, à Paris. En nomination dans la catégorie du meilleur film francophone hors de France, *Le démantèlement* et *Gabrielle* se sont vu ravir un des prix décernés par la presse étrangère à Paris au profit du film de Nabil Ayouch, *Les chevaux de Dieu*.

Le principal lauréat des prix Lumières 2014 a été *La vie d'Adèle* d'Abdellatif Kechiche, qui a récolté plusieurs récompenses, dont celles du meilleur film, du meilleur réalisateur, de la meilleure actrice à

Léa Seydoux et de la révélation féminine de l'année à Adèle Exarchopoulos.

Raphaël Personnaz, sur nos écrans depuis peu dans *Marius*, de Daniel Auteuil, a été sacré révélation masculine de l'année.

David Ives et Roman Polanski ont aussi été primés pour le meilleur scénario original de *La Vénus à la fourrure*.

Les prix Lumières seraient pour certains les équivalents des Golden Globes américains pour le cinéma français et préfigurent souvent les choix des César, cérémonie qui aura lieu le 28 février.

Le Devoir

Le Palmarès 2014 en bref

Meilleur film: *La vie d'Adèle — Chapitre 1 et 2* d'Abdellatif Kechiche
Meilleur réalisateur: Abdellatif Kechiche pour *La vie d'Adèle — chapitres 1 et 2*
Meilleur scénario original ou adaptation: *La Vénus à la fourrure* de Roman Polanski
Meilleure actrice: Léa Seydoux dans *Grand Central* et *La vie d'Adèle — chapitres 1 et 2*
Meilleur acteur: Guillaume Gallienne dans *Les garçons et Guillaume, à table!*

de Guillaume Gallienne
Révélation féminine de l'année: Adèle Exarchopoulos dans *La vie d'Adèle — chapitres 1 et 2*
Révélation masculine de l'année: Raphaël Personnaz dans *Quai D'Orsay* de Bertrand Tavernier et *Marius* de Daniel Auteuil
Meilleur film francophone hors de France: *Les chevaux de Dieu* de Nabil Ayouch (France, Maroc, Belgique)
Prix Heike Hurst du meilleur premier film: *Les garçons et Guillaume, à table!*

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE
relativement au second projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments pour le Collège Notre-Dame situé au 3791, chemin Queen-Mary (P-12-059) »

1.- Objet du projet, demandes d'approbation référendaire

À la suite de la consultation tenue par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) du 23 janvier au 19 février 2013, le conseil municipal a adopté, à son assemblée du 16 décembre 2013, le second projet de règlement intitulé ci-dessus (P-12-059).

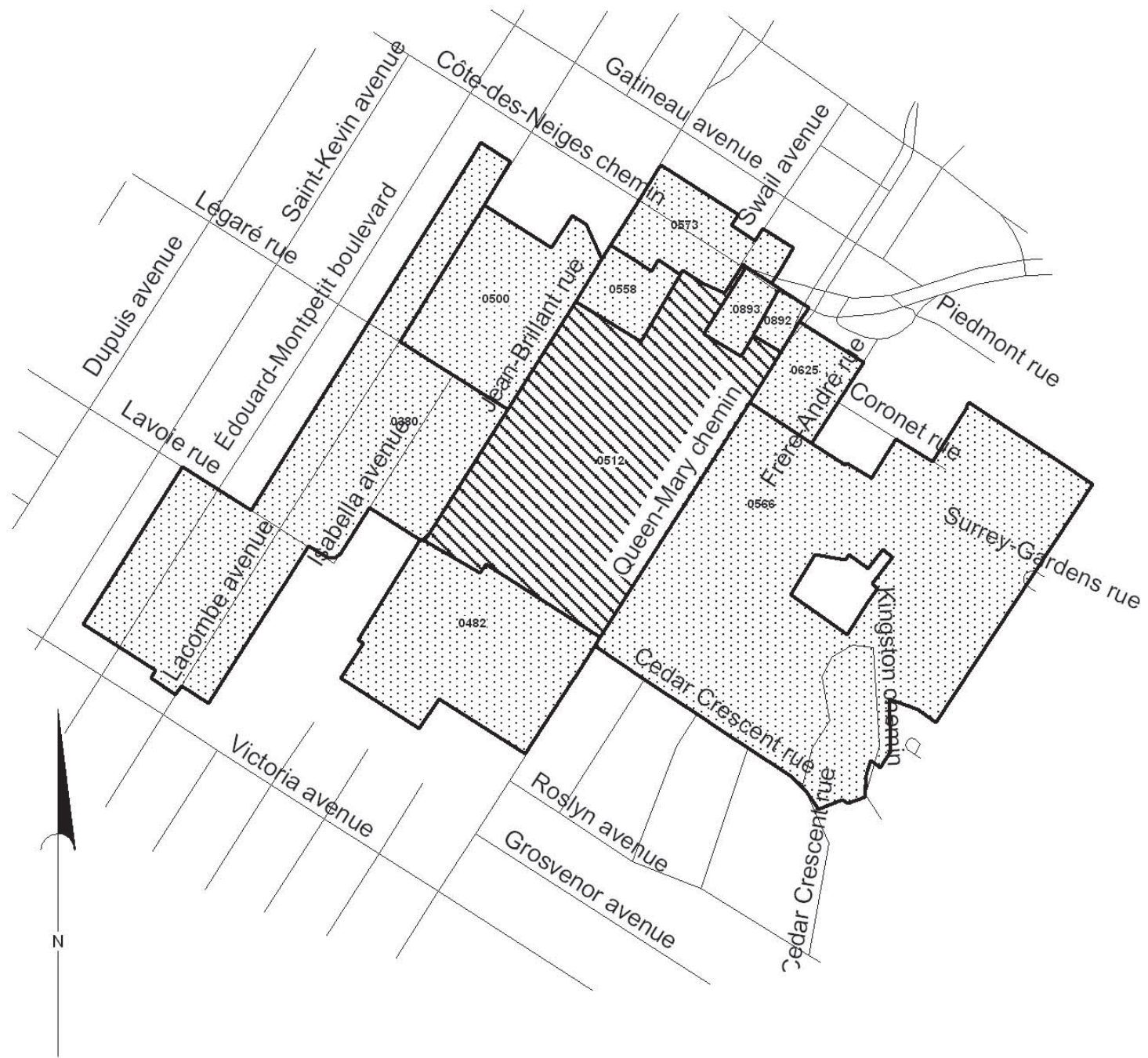
L'objet du règlement est d'autoriser, conformément à l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments situés sur le campus du Collège Notre-Dame aux conditions énoncées dans le règlement, tout en dérogeant à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276).

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation référendaire conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande peut être présentée à l'égard des seules dispositions suivantes :

- la disposition précisant les dérogations autorisées au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276) (a. 2);
 - la disposition relative à la hauteur maximale des bâtiments prévus sur le site conformément à l'annexe B du règlement (a. 6);
 - la disposition relative aux taux d'implantation des bâtiments prévus sur le site conformément à l'annexe B du règlement (a. 7);
 - la disposition précisant que la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment n'est pas autorisé dans le secteur B du site, tel que défini à l'annexe B du règlement (a. 8);
 - la disposition permettant l'usage « école spécialisée » sur le site (a. 9);
 - les dispositions relatives aux aires de stationnement autorisées sur le site (a. 18) ainsi qu'au nombre maximal d'unités de stationnement permis (a. 19).
- Une telle demande peut provenir de la zone visée 0512 et des zones contiguës 0380, 0482, 0500, 0558, 0566, 0573, 0625, 0892 et 0893, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, et vise à ce qu'un règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone visée 0512 et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2.- Illustration du territoire visé



3.- Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- être reçue dans les 8 jours suivant le présent avis, soit au plus tard le jeudi 30 janvier, 2014 à 16 h 30, à l'adresse suivante : Demandes de participation à un référendum, a/s Me Yves Saindon, Direction du greffe - Ville de Montréal, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6.

4.- Personnes intéressées

Est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 16 décembre 2013 :
- être depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 16 décembre 2013 :
- être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite au préalable ou être produite avec la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 16 décembre 2013, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit au préalable, ou produire en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5.- Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet P-12-059 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6.- Consultation des documents

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard du projet de règlement peuvent être obtenus aux bureaux de la Direction du greffe situés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce situé au 5180, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h. Le second projet de règlement est disponible pour consultation à tous ces endroits et toute personne qui en fait la demande peut en obtenir copie sans frais. Le plan de la zone visée et des zones contiguës peut aussi être consulté à ces endroits. Le présent avis ainsi que le second projet de règlement P-12-059 sont également disponibles sur le site Internet ville.montreal.qc.ca sous la rubrique « Avis publics ». Pour toute information supplémentaire vous pouvez communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3142.

Donné à Montréal, ce 22 janvier 2014

Le greffier de la Ville,
 M^e Yves Saindon

AVIS LÉGAUX

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
 (Article 102(4) de la Loi)
 Dans l'affaire de la faillite de :
 9079-9958 QUÉBEC INC.
 (LOASIS ALIMENTATION NATURELLE)

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9079-9958 QUÉBEC INC. (LOASIS ALIMENTATION NATURELLE), 1040, boul. Curé Labelle, Blainville, Québec, J7C 2M5, est survenue le 10^e jour de janvier 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30^e jour de janvier 2014 à 10:30 heures, au Bureau du Syndic, 1800, boul. Le Corbusier, bureau 115, Laval, Québec.

Daté à Laval, Québec 15^e jour de janvier 2014.
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic
 579-A, rue Notre-Dame
 Bureau 101, Repentigny (Québec) J5A 7L4
 Tél. : (450) 654-1441
 Téléc. : (450) 654-6280

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Un don d'espoir pour la vie
 1-877-488-4222
 www.ArmeduSalut.ca

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
 (paragraphe 102(4) de la Loi)
 Dans l'affaire de la faillite de :
 MAXIMILIANO GUZMAN-MANZANO

Avis est par les présentes donné que la faillite de MAXIMILIANO GUZMAN-MANZANO Entretien ménager, 833, rue Julien, Laval, Québec, H7X 2M3, Canada est survenue le 16^e jour de janvier 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5^e jour de février 2014 à 10:00 heures, au Bureau du syndic, 40, Rue Turgeon bureau 203, Ste-Thérèse, Québec.

Daté à Laval, Québec, 17^e jour de janvier 2014.
LABELLE, MARQUIS INC.
 Syndic
 Luc Marquis,
 c.p.a., c.a., c.i.r.p.
 Responsable de l'actif
 40, rue Turgeon,
 bureau 203, Ste-Thérèse, Québec, J7E 3H4
 Tél. : (450) 967-5525
 Téléc. : (450) 967-1871

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
 C. c. Q. art. 795

Prenez avis que Yves Latour, en son vivant domicilié au 360, avenue Simcoe, Mont-Royal, Province de Québec, H3P 1X2, est décédé à Montréal le 25 août 2013. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au bureau de Gertrud Carpentier, s.e.n.c., notaires, fiscalistes, situé au 615, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 1P5. Donné ce 20 janvier 2013. Francis Latour, liquidateur de la succession

Avis de clôture d'inventaire
 Prenez avis que Guy Le François, en son vivant domicilié au 12-300 Place Juge-Desnoyers, Laval, Québec, H7G 4R1, est décédé à Montréal, Québec, le 13 août 2013. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés chez l'un des liquidateurs, Marie Le François, au 1637 rue de l'Église, Saint-Laurent, Cc. H4L 2J2. Donné ce 17 janvier 2014. Marie Le François, liquidateur.

Avis public

Montréal

ERRATUM

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans ce journal le 17 janvier 2014 concernant le règlement 13-049. Ledit avis mentionnait que ce règlement a été adopté par le conseil d'agglomération mais aurait dû indiquer que ce règlement a été adopté par le conseil de la Ville de Montréal. Montréal, le 22 janvier 2014

Le greffier de la Ville,
 M^e Yves Saindon

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h 00 le vendredi

Tél. : 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com
 Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

CULTURE

Vitrine sur les arts chinois

La Place des Arts propose *Spectaculièrement Chine*, soit cinq spectacles et une expo

FREDÉRIQUE DOYON

La Place des Arts propose une vitrine sur les arts chinois d'aujourd'hui, qui vient ponctuer deux années d'échanges culturels intenses entre le Canada et la Chine. *Spectaculièrement Chine* réunit cinq spectacles et une exposition du 15 février au 1^{er} mars.

«L'idée est de montrer ce qui se fait en Chine actuellement», expliquait Michel Gagnon, le directeur de la programmation de la PdA, en conférence de presse mardi. L'institution a souvent offert des spectacles venus de divers coins du monde et a mis la danse australienne à l'honneur à la Cinquième Salle. Mais l'événement chinois, projet autonome de la PdA déployé dans toutes ses salles, se distingue par son envergure.

L'événement débute par *Carnaval 2014 - gala du printemps chinois*, qui marque le début du Nouvel An chinois sous le signe du cheval. Ce spectacle de variétés réunit une cinquantaine de chanteurs, acrobates, danseurs et musiciens, auxquels se joindra le violoncelliste québécois Vincent Bélanger pour faire le pont entre les deux cultures musicales. L'autre grand moment sera la visite de la Troupe de Jungju de Shanghai qui transpose le *Hamlet* de Shakespeare en opéra pékinois classique, les 28 février et 1^{er} mars. Le genre typique de la tradition culturelle chinoise mélange élégamment le théâtre, le



LEAH ROBERTSON

Du 20 février au 1^{er} mars, c'est la Leshan Song & Dance Troup de 16 danseurs contemporains qui vient présenter *Fault Lines*, pièce signée de la chorégraphe néo-zélandaise Sara Brodie et inspirée du séisme qui a dévasté la région du Sichuan en 2008.

mime, la danse et les acrobaties.

Entre-temps, le Théâtre national de Chine pour enfants viendra servir aux petits de deux à six ans sa version particulière des *Trois petits cochons*, le 16 février à la Cinquième Salle. Du 20 février au 1^{er} mars, c'est la Leshan Song & Dance Troup de 16 danseurs contemporains qui vient présenter *Fault Lines*, pièce signée de la chorégraphe néo-zélandaise Sara Brodie et inspirée du séisme qui a dévasté la région du Sichuan en 2008.

L'Orchestre symphonique de Montréal a pour sa part ajouté deux concerts à son programme, les 26 et 27 février, sous la direction de Long Yu. *Variations sur un thème rococo* de Tchaïkovski met en vedette le violoncelliste chinois Jian Wang. S'ensuivent *Enchantements oubliés* de Quigang Chen, élève de Messiaen, *Toy*, pièce pour deux flûtes et orchestre du Québécois Denis Gougeon et la *Cinquième symphonie* de Chostakovitch.

L'exposition sous le commissariat de Charles Chan et du China Young Artist Project réunit les œuvres d'une dizaine d'artistes de la relève. Certains sont surtout connus en Chine, tel Yang Zun, d'autres ont commencé à percer sur la scène internationale, comme Zhou Xin, dont le travail a été vu à la Biennale de Venise. Les œuvres sont tirées du lot présenté lors de la récente foire Art Basel à Miami.

Le Devoir



ROBERT ETCHEVERRY

Le joyau de ce spectacle, celui qui brille de tous les feux contradictoires du rôle-titre, c'est indéniablement Julie Le Breton. La comédienne incarne les tiraillements de son personnage avec toutes les nuances qui s'imposent.

THÉÂTRE

Reine de cœur

MARIE TUDOR

Texte: Victor Hugo. Mise en scène: Claude Poissant. Au théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 12 février.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

Quel soulagement de pouvoir vous annoncer que le troisième spectacle présenté par le théâtre Denise-Pelletier cette saison est une réussite. Alors que *Zone* et *Le Cid* avaient tout pour assombrir la relation déjà délicate qui unit les adolescents et le répertoire, la palpitante *Marie Tudor* qui tient actuellement l'affiche pourrait bien au contraire faire naître chez les jeunes les plus récalcitrants un véritable engouement pour le théâtre.

Si on associe spontanément Claude Poissant à la dramaturgie contemporaine, c'est qu'il y a plus de trente ans que le metteur en scène tend l'oreille au cœur battant de son époque. Or, tout en se tenant au plus près des voix nouvelles, le créateur ne s'est jamais empêché de se mesurer à quelques classiques. Marivaux, Racine, Musset... Chaque fois, où presque, le rendez-vous est heureux, les intentions sont claires, le ton est juste.

Ces jours-ci, sur le grand plateau du TDP, où il n'avait pas travaillé depuis près de dix ans, le metteur en scène renoue avec Victor Hugo en offrant sa vision de *Marie Tudor*, un drame romantique créé en 1833. Il faut commencer par dire que la pièce est dotée d'une intrigue implacable. Truffée de rebondissements, de fins revirements de situation, de gravité et de drôlerie, elle tient en haleine du début à la fin. À la cour de Marie d'Angleterre, pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, on ne s'ennuie pas un seul instant. Surtout quand c'est l'auteur des *Misérables* qui préside aux destins des protagonistes.

Mais si le charme opère à

ce point, c'est que la mise en scène de Poissant témoigne d'une confiance envers le texte, autrement dit qu'elle restitue la partition dans toute sa truculence, en évitant d'abuser des costumes, des décors ou des déplacements, mais surtout en endossant pleinement le caractère plus grand que nature de certaines scènes. Dans les passages tragiques comme dans ceux qui versent franchement dans le mélodrame, le metteur en scène trouve toujours le parfait dosage. Les échanges sont vifs, limpides, mais surtout parsemés d'une délectable dérision.

Dans la scénographie de Jean Bard, magnifiquement éclairée par Erwann Bernard, rien n'est superflu. De subtiles modifications suffisent à nous entraîner des abords de la Tamise aux sombres couloirs de la tour de Londres, en passant par les appartements de la reine. La musique et le chant tiennent un rôle crucial dans le spectacle. Produite en direct par les comédiens, sous la direction de Philippe Brault, la musique fait bien plus qu'accompagner, elle innerve la représentation.

Les onze membres de la distribution — mentionnons David Boutin et Rachel Graton — sont fort convaincants, mais le joyau de ce spectacle, celui qui brille de tous les feux contradictoires du rôle-titre, c'est indéniablement Julie Le Breton. Magnifiquement vêtue par Marc Sénécal, la comédienne incarne les tiraillements de son personnage avec toutes les nuances qui s'imposent. À un moment, elle semble en pleine possession de ses moyens, ferme, autoritaire, hiératique, et la seconde d'après, la voilà fragile, puérile, terriblement égoïste. C'est simple, la performance de la comédienne vaut à elle seule le déplacement.

Collaborateur Le Devoir



Vers un corps inconnu

L'âme de la chorégraphe Jocelyne Montpetit habite le Quat'Sous jusqu'au 31 janvier. Elle est au cœur de l'exposition de photos *L'homme image* de Guy Borremans (ci-dessus), présentée dans le hall du théâtre, et qui témoigne de sa fructueuse collaboration avec la dame pendant 25 ans. Mais elle envahira surtout la scène dans *Unknown Body*. Le solo est imprégné de l'expérience d'un séisme à L'Aquila, en Italie, alors qu'elle danse parmi les ruines de la ville sous l'objectif du photographe Paolo Porto. La Québécoise en a tiré un voyage intemporel vers sa propre origine. PHOTO JULIE RIVARD

La France rend trois œuvres spoliées par les nazis

Paris — La France restituera prochainement trois tableaux anciens spoliés par les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale, a annoncé mardi la ministre de la Culture Aurélie Filippetti.

«Trois œuvres sont restituables sans délai», a déclaré la ministre. Il s'agit d'un *Paysage montagneux* du peintre flamand Joos de Momper, d'un portrait de femme du XVIII^e siècle et d'une huile sur bois représentant un *Vierge à l'Enfant*. Deux tableaux viennent du Louvre, le troisième du musée de Dijon.

«Je les restituerai très prochainement aux ayants droit de leur propriétaire au moment de leur spoliation», a indiqué la ministre. Ces tableaux font partie des quelque 2000 œuvres sans propriétaire identifié, dotées du statut de MNR (Musées nationaux récupération) depuis 1949. Sous la garde de l'Etat, elles sont conservées dans les musées français, qui se doivent de les signaler et de les montrer au public, en attendant leur réclamation.

En mars 2013, la ministre

avait déjà restitué sept œuvres aux descendants des propriétaires légitimes. Au total depuis une vingtaine d'années, l'action de l'Etat français a permis de restituer quelque 70 œuvres.

Pour accélérer le mouvement, la ministre a demandé à ses services de rechercher les propriétaires même en l'absence de demande de restitution.

«Sur 145 œuvres dont la spoliation est quasi certaine, la provenance de 28 œuvres est en passe d'être identifiée par le groupe de travail que j'ai mis en place», a déclaré la ministre. C'est un résultat très prometteur.

Le ministère de la Culture dispose d'une cellule chargée du dossier MNR, en lien avec le service des archives du ministère des Affaires étrangères. Un groupe de travail, composé de l'équipe MNR, de conservateurs, d'archivistes, d'historiens, de membres de la Commission d'indemnisation des victimes de spoliation et de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, a été mis en place au printemps dernier.

Agence France-Presse

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	L'Epicurie	Les enfants de la télé / Lucie Laurier, Manuel Tadros.		Trauma / Réve et réalité Partie 2 de 2		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Entrée principale		0h05 Alors on jase!
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	La poule aux oeufs d'or	La Voix	Fort Boyard / Jean-Michel Anctil, Edith Cochrane.		Les beaux malaises	Un sur 2	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M	0h05 L'HOMME ...
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Cuisine fûtée,	Les Appendices			Les francs-tireurs		Les gars des vues	The Bridge		Ça vaut le coût	Bazzo.tv
V	Tic Tac Show / Alex Perron	Un souper presque parfait	Merlin / Le Fléau d'Arthur	Partie 1 de 2	CSI: NY / L'immeuble maudit		Les disciples / Prologue		En mode Salvail	22h50 Séduction	23h20 Infopublicité	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Grands reportages Partie 2 de 2		Le Téléjournal		Charbonneau	Le National	TV5 le journal	RDI économie	24/60
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Des écoles pas comme	Enchères	Chroniques du 9.3		20h55 Enfants précarité		On n'est pas que des cobayes	Le National	TV5 le journal	23h40 Prochain pâtisseries?	
D	Billy	Enchères	Enchères	Enchères	Transports		Au pays des Cajuns		Comédie Club	Partie 1 de 2	Recousse animale: Houston	Dans l'canyon	0h10 Des mots
VIE	Coupons	Propriétaire	Mariage/June de miel		Je marie mes parents		Gérantes d'estrade		Pimp garage	Meubles	Maigrir ou mourir	Partie 1 de 2	Coupons
MP	Top musique	Buzz			M. Net		Haut-parleurs		Gene Simmons		Modèle de beauté		Jersey Shore
MX	Citographie / Enrique Iglesias	Illustre			Les années / Boîtes à chansons		Kardashian		Dolly Parton		Albums classiques		Génération 80
VRAK.TV	Glee / Blackout	Big Bang			Dans le trouble		La capsule		Big Bang		Fan Club		Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Singes	Dragons		Johnny Test		La Retenue		American Dad		Les Simpson		American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°			LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Penguins de Pittsburgh (D)		NCIS enquêtes / Faux semblant		Le National		Sports 30		Canadiens express
HISTORIA	Les planches aux pieds				Forteresse!		Forteresse!		Odysseus / Ulysse est vivant!		Restauration		Pawn Stars
ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix			Festival Western de St-Tite		Lumière sur...		Musée Eden		Musée Eden		Pilotes glaces
EXPLORA	L'Arabie, terre d'éternité				La vérité sur les infections		Steve Jobs		Les traumatologues		L'Afrique du Sud		1000 jours
SERIES+	Bones / Un pour tous...				King / Alina Minkute		Zoe Hart		Hawaii 5-0 / Popilikia		C.S.I.: Miami / Le dernier fugitif		Sydney Fox
TELE	La porte des étoiles	Jobs de bras	Comment. fait		Arrow / Le programme		Grimm		Chicago P.D. / Chin Check		Les stupéfiants		Les stupéfiants
C. SAVOIR	Les réussites du Québec	Recherche	CodeChasten		Conférences du CORIM		Planète Terre		Journal images		Mini-Health Sciences		Histoire Algérie
EVASION	L'aventurier alpin	Canadarama			Pékin Express / Sous le soleil du 360		Mexique: Ay ay chihuahua!		Les défis du bout du monde		Rallye autour du monde		Pékin Express
TFO	MiniTFO/Zoubi	WonderChoux			Son attesse		La capsule		21h35 ATTENBERG (2010) Giorgos Lanthimos.		BRBR		23h40 Scène
SciPop	17h15 LA RUMEUR (1962)				19h15 MURIEL (1994) avec Rachel Griffiths, Toni Collette.		LE POINT DE NON RETOUR (1967) Lee Marvin.		22h35 LE SECRET DE VERA DRAKE (2004) Imelda Staunton.		LA VERITE SI JE MENS! 3 (2012) Richard Anconina.		
Sécran	17h35 UNE BELLE JOURNEE...				19h15 SURVEILLANCE (2012) avec Vince Vaughn, Ben Stiller.		UN AMOUR DE PATISSERIE (2013)		Enquêtes		Angkor Vivante		Crash Test
Planète	As armée de l'air	Planète Bac			Faits divers le mag		Faits divers le mag		Libre-service		Libre-service		Catherine
MATV	Libre-service	Montréalité	Caucus		Mise à jour		Code régional / 100 problèmes		Tournée		Libre-service		Montréalité
CBC	17h00 News	Rick Mercer	George S.		Coronation St.		Republic of Doyle		CBC News: The National		CBCNews		George S.
CTV (Mont.)	CTV News	The Big Bang	Tomorrow		The Big Bang		Criminal Minds		CSI: Crime Scene Investigation		CTV National		CTV News
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada		Ent. Tonight		Bomb Girls / Something Fierce		Sean Saves		Michael J Fox		News Final
TVO	Wild Kratts	Junior Vets	Automatic Brain		The Agenda With Steve Paikin		Redesign My Brain		22h05 Brain Doctors		23h10 The Agenda		TimeTeam
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News		The Middle / Suburgatory		Modern Family / Super Fun		Nashville / Just for What I Am		ABC 22 News		23h35 Jimmy Kimmel Live
CBS	Channel 3 News	Evening News	Ent. Tonight		Crazy Ones		Criminal Minds		CSI: Crime Scene Investigation		3 News		23h35 David Letterman
NBC	NewsChannel 5	NBC News	Jeopardy!		Wheel Fortune		Revolution / Captain Trips		Chicago P.D. / Chin Check		Newschannel 5		23h35 Tonight Show J. Leno
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang		The Big Bang		American Idol / Auditions #3		FOX 44 News		News at 10:30		The Simpsons
PBS (33)	PBS NewsHour	Globe Trekker			Nature / Meet the Coywolf		Nova / Killer Typhoon		Chasing Shackleton		Chasing Shackleton		Charlie Rose
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		Nature / Meet the Coywolf		Nova / Killer Typhoon		Chasing Shackleton		Chasing Shackleton		Charlie Rose
CTV (Com.)	CTV News	The Neighbors	Tomorrow		The Big Bang		Arrow / Blind Spot		CSI: Crime Scene Investigation		CTV National		CTV News
TRAVOIR	The Listener	Flashpoint / Eyes In			Blue Bloods / Samaritan		THE LAST TRIMESTER (2006) Chandra West.		The Listener		The Listener		Criminal Mind
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Dude, You're Screwed		Klondike / Part Three Partie 3 de 3		How It's Made		How It's Made		Klondike
HISTORY	Pawn Stars UK / Wicked Harley		Pawn Stars		Restoration		Restoration		Ice Pilots NWT / Air Show		Restoration Garage		Pawn Stars
SHOWCASE	NCIS / Jack Knife		Lost Girl / Delinquents		GOODNIGHT FOR JUSTICE: MEASURE OF A MAN (2012)		NCIS / Hit and Run		NCIS / Canary		NCIS / Canary		NCIS
TSN	SportsCentre		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Penguins de Pittsburgh (D)		FIT Tennis - Omnium d'Australie (D)								

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

MERCREDI GAGNANT

Le «vrai réseau» a bien tenté de battre la télévision publique canadienne au jeu des cotes d'écoute du mercredi soir en diffusant *Occupation double* contre *Les enfants de la télé*, en vain. Il y a fort à parier qu'il triomphera cette fois avec le retour d'un jeu populaire, suivi d'une autofiction fort prometteuse et d'une comédie sympathique... *Fort Boyard*, *Les beaux malaises* et *Un sur 2*, TVA, dès 20h

RETOUR SUR UN FIASCO

L'évocation de son nom rappelle de bien mauvais souvenirs à ceux qui se souviennent des JO de Montréal: Roger Taillibert. L'architecte de notre célèbre mais pas forcément célébré Stade olympique, ainsi que son bras droit à l'époque, Claude Phaneuf, reviennent sur cet épisode marquant (et un peu trop long) de l'histoire de la ville. *Les francs-tireurs*, Télé-Québec, 21h

CHAMPIONNE EN DEVENIR

Eugenie! Certains qui ne la connaissaient pas du tout il y a deux semaines la nomment désormais par son prénom. Il faut dire que Mademoiselle Bouchard, as de la raquette canadienne, a de quoi épater, même ceux qui ne connaissent rien au tennis. Voilà une occasion pour eux d'en savoir un peu plus en la regardant affronter la Chinoise Li Na. *International d'Australie, demi-finales femmes*, RDS, 21h30
Amélie Gaudreau

CULTURE

Dorothy Rhau: drôle de dame

Rencontre avec l'humoriste qui donnera le coup d'envoi à la 23^e édition du Mois de l'histoire des Noirs

Les organisateurs du Mois de l'histoire des Noirs, qui dévoilent ce mercredi la programmation de la 23^e édition qui aura lieu en février, ont confié à l'humoriste Dorothy Rhau les honneurs du spectacle d'ouverture. Exubérante, chaleureuse et, oui, comique, très, *Le Devoir* en a profité pour aller à la rencontre de cette drôle de dame au parcours atypique.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Née à Montréal de parents originaires d'Haïti, Dorothy Rhau a toujours eu le sens du spectacle. Au grand dam de sa famille. « Il faut comprendre que dans la communauté haïtienne, les petites filles sont élevées de manière assez stricte et doivent être d'une bienséance irréprochable. Moi... comment dire? J'ai toujours été du genre à rire trop fort », explique la belle quadragénaire (on lui donne 30 ans) en y allant justement d'un esclaffement spontané, senti... et contagieux. Il est certaines entrevues lors desquelles il est impossible de garder son sérieux, et celle-là en est une.

Bref, elle a beau être une conteuse extravertie au possible, Dorothy Rhau n'envisage pas de monter sur scène. À 35 ans, elle travaille depuis plusieurs années au département des ressources humaines d'une compagnie pharmaceutique lorsque sonne l'heure du punch. « Ça faisait plus de dix ans que ma meilleure amie Stéphanie Kitembo — qui est aujourd'hui ma gérante — me répétait que je devrais essayer de monter un spectacle, que j'avais du talent. Elle regardait la télé avec son copain et elle m'appela à tout bout de champ pour me dire: "Tu es bien plus drôle! Pourquoi tu ne fais rien avec ça? Va les voir!" »

Une fille insiste, l'autre cède. « Professionnelle des ressources humaines, j'ai procédé à une petite étude de marché et j'ai vite constaté que des femmes noires humoristes, il n'y en avait pas. Déjà que des femmes tout court... j'ai donc enregistré une



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Depuis six ans, l'humoriste Dorothy Rhau fait ses classes, roule sa bosse et ne s'éloigne guère des planches, qui la font voyager.

vidéo, fauchée dans mon sous-sol. » Insérez ici une autre explosion d'hilarité. « Audacieuse que je suis, j'inclus un CV et j'envoie ça à Gilbert Rozon, de *Juste pour rire*. J'avoue que j'ai été surprise qu'on me convoque à un rendez-vous avec Eric Belley, qui était alors le directeur général du Festival *Juste pour rire*. Il m'a expliqué que j'avais du potentiel et surtout du charisme, mais qu'il fallait travailler le texte. Il m'a alors parlé de la structure de l'humour. »

Moments de vérité

Cette rencontre s'avère décisive. En effet, juste comme l'aspirante humoriste s'apprête à prendre congé, Eric Belley approche sa chaise de la sienne, la regarde droit dans les yeux et lui demande: « Es-tu prête à faire le saut? A abandonner ta carrière, ton salaire? »

Avec l'assurance (et l'inconscience) des passionnés, elle répond « Oui! » Un coup de fil plus tard, voilà Dorothy Rhau inscrite à l'École nationale de l'humour afin d'étudier les rouages de son art. Un autre destin commence alors à prendre forme.

Le 6 avril 2008, elle se produit pour la première fois en tant que professionnelle sur la

scène au Belmont, boulevard Saint-Laurent à Montréal. Elle déploie son matériel, teste ses numéros (sur les préjugés liés à la couleur de la peau, les femmes cougar (elle en est, elle adore), la religion, etc.). Instant de grâce et, pour une rare fois en le relatant, de sérieux.

« Dès le début du premier numéro, les gens se sont mis à rire. La charge d'énergie que ça m'a donnée, c'est indescriptible. Je me souviens m'être dit que j'étais là pour rester. » De fait, Dorothy Rhau dit croire avant toute chose à la valeur du travail, de l'effort.

Depuis six ans, elle fait ses

classes, roule sa bosse et ne s'éloigne guère des planches, quoique celles-ci la font voyager, notamment en Haïti à l'occasion d'un spectacle d'humour exclusivement féminin, ou encore au Sénégal. En mars, elle sera de la deuxième tournée du Gala Juste pour rire des Rendez-vous de la francophonie, qui se promènera de Moncton à Vancouver. En attendant, on ira la voir en solo à L'Astral, le 1^{er} février. Les parents de Dorothy Rhau y seront, dorénavant fiers, à raison, que leur fille rie si fort.

Le Devoir

L'aréna Eric-Sharp sera rénové et conservera son toit

JEANNE CORRIVEAU

Menacé de démolition l'an dernier, l'aréna Eric-Sharp de Saint-Lambert fera finalement l'objet d'une reconstruction partielle et son plafond en arches sera conservé intégralement. C'est ce qu'ont convenu les élus municipaux de Saint-Lambert lundi soir lors de la séance du conseil municipal.

Le projet prévoit la rénovation de l'enceinte de jeu ainsi que la reconstruction des vestiaires, de la salle mécanique et des autres services utilitaires. Le concept retenu, dont le coût est évalué à 8,5 millions de dollars, permettra de préserver le plafond formé de poutres de cèdre de Colombie-Britannique datant des années 1960.

L'an dernier, l'administration de l'ex-maire Philippe Brunet avait projeté de démolir l'aréna vétuste en intégrant deux des dix poutres de la structure dans un nouveau complexe récréatif de 11 millions de dollars. Mais des citoyens avaient dénoncé cette décision compte tenu du caractère patrimonial de la structure. Pour eux, il s'agissait d'un gaspillage de fonds publics.

Les élus ont finalement convenu de préserver le plafond. Créé en août 2013, un comité regroupant des citoyens et des représentants d'associations sportives ont examiné trois scénarios, soit la rénovation de l'immeuble (5,66 millions), son agrandissement (10,7 millions) ou la rénovation de l'enceinte de jeu assortie de la reconstruction des

aires de service (8,5 millions). C'est la troisième option qui a été retenue, le comité ayant jugé qu'elle servait mieux les intérêts de la communauté. Lundi soir, les élus ont dit en être arrivés à la même conclusion. « Cette option représente véritablement un projet de modernisation de l'aréna structurant et rassembleur », a précisé le maire Alain Dépatie dans un communiqué.

La Ville entend donc lancer le processus pour la réalisation des plans et devis et promet aux citoyens de tenir une séance d'information afin de présenter les maquettes du projet.

La subvention

La citoyenne Édith Lemieux, qui avait milité contre la démolition de l'aréna, n'est pas rassurée. Elle craint que la Ville perde la subvention promise par Québec compte tenu des échanciers serrés imposés à la Ville. Rappelons qu'en mai 2013, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avait autorisé une subvention pouvant atteindre 4,5 millions pour le projet de l'aréna Eric-Sharp, mais il avait exigé que la fin des travaux soit fixée au 31 mars 2015.

De plus, M^{me} Lemieux aurait souhaité que la Ville détaille davantage ses intentions: « On ne nous a même pas présenté un petit croquis de ce qu'ils allaient faire avec l'aréna. [...] Tout est fait en catimini. » La citoyenne compte demander de rencontrer le maire à ce sujet.

Le Devoir

DANSE

Passer le \$ au cash

LA VALEUR DES CHOSES

Une création de Jacques Poulin-Denis, avec James Gnam, Francis d'Octobre, Jonathan Morier et Poulin-Denis. Au Théâtre La Chapelle, jusqu'au 25 janvier.

CATHERINE LALONDE

« Les économistes disent que 8% de l'argent dans le monde existe réellement, physiquement. 92% de l'argent reste dans l'imaginaire, » annonce le chorégraphe Jacques Poulin-Denis. Son nouveau quatuor interroge la tendance à tout ramener à un discours économique et capitaliste. Il y confronte, dans *La valeur des choses*, son art.

À l'avant-scène côté jardin, un piano. Au coin cour à l'arrière, un impressionnant amas de boîtes de carton usagées. Dans ce décor recyclé, *La valeur des choses* se déploie par numéros, portée par quatre hommes, vestons pâles chiffonnés, pieds nus et barbes de *hipster*.

Aux consignes physiques simples — un supplice de Tantale, tendu vers un cadeau inaccessible au bout d'un bâton; James Gnam qui veut posséder « ses boîtes » avant de se fondre en elles comme un sans-abri dans sa piaule de fibres —, suivent des scènes d'ambiances et des numéros parlés, très efficaces, portés par le charisme d'*entertainer* et l'intelligence du texte de Poulin-Denis.

Comme dans *Cible de dieu* et *Gently Crumbling*, Poulin-Denis alterne entre deux univers. Ici, le discours joue de plus nuances, passant « en bilingue » de l'ironie au spoken word, avec un détour par la lettre de rupture façon gérant de banque. Les corps, eux, sont victimes, lourds. Impuissants devant l'omnipotence de la pensée économique. Le langage physique est moins développé: on y aurait voulu la même complexité.

Le chorégraphe teste la valeur du temps et l'impact de ses scènes. Il étire, condense, impose une arthmie dramaturgique et perd parfois l'attention du spectateur en route, avant de le rattraper par un rap délirant. Un choix cohérent, mais qui affaiblit la pièce.

La force de la pièce tient dans son propos, entendu dans les bureaux mais à peu près jamais sur les scènes de la danse. Voilà un souffle politique, remarquable. Est-ce que la critique cède à ce système de croissance constante si elle demande plus? Sachant que Poulin-Denis a les outils et le talent, et espérant une pièce assez intouchable, artistiquement et politiquement, pour qu'en restent cois les Krista Erickson de ce monde — on peut rêver! — osons donc: « *Je n'veux plus. I want more* », afin de vraiment « passer le cash au cash. »

Le Devoir

Musique en tête

23 JANVIER

ENSEMBLE CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
Véronique Lacroix | Direction artistique

En coproduction avec le CONSERVATOIRE de musique de Montréal

ÉVANESCENCE

Œuvres de Louis Dufort, Gordon Fitzell et Charles Quevillon
ECM+ : 12 musiciens | direction : Véronique Lacroix

Judi 23 janvier 2014 | 19h30
Salle de concert du Conservatoire de musique
4750 Henri-Julien, Montréal

Billets réguliers 20\$ | Étudiants, aînés, compositeurs 10\$
Infos : 514-524-0173 | www.ecm.qc.ca

29, 30 ET 31 JANVIER

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

Le secteur des musiques numériques de la Faculté de musique présente

eBuzz!

Électroacoustique, vidéomusique et performances interactives

Mercredi 29 & jeudi 30 janvier, 19 h 30
Les forces vives de la relève

Vendredi 31 janvier, 19 h 30
Carte blanche à Federico Schumacher (Chili)

Salle Claude-Champagne / 220, av. Vincent-d'Indy
ENTRÉE LIBRE / Renseignements : 514 343-6427 Université de Montréal
musique.umontreal.ca / MusUdeM

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Catherine Pelletier au 514.985.3502 ou cpelletier@ledevoir.com

29 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

McGill Schulich School of Music École de musique Schulich

Le 29, 30 et 31 janvier et le samedi 1^{er} février — 19h30
Salle Pollack — 30\$ (25\$ aînés / étudiants)

Britten « A Midsummer Night's Dream »
Opéra McGill : Patrick Hansen, metteur en scène
Orchestre symphonique de McGill : Andrew Bisantz, chef d'orchestre

Conférence pré-concert à 18h30 avant chaque séance avec Patrick Hansen, directeur de l'Opéra McGill

Surtitres en français et en anglais

RENSEIGNEMENTS
555, rue Sherbrooke O. (514) 398-4547
www.mcgill.ca/music/fr/événements

1^{ER} FÉVRIER

Chœur classique de Montréal

La Création de Joseph Haydn

Sous la direction de Louis Lavigne, c.o.

avec Roseline Lambert et Andréanne B. Paquin, sopranos
Jacques-Olivier Chartier, ténor • Dion Mazerolle, baryton • Desmond Byrne, basse

Samedi 1^{er} février 2014 à 19h30
à l'église Saint-Jean-Baptiste
Billets à la porte : 50 \$ et 35 \$ • Prévente : 50 \$, 30 \$, 25 \$ étudiants et 65 +

admission 1-855-790-1245 www.admission.com

2 FÉVRIER

CONCERTS LMMC

TRIO JEAN PAUL, piano et cordes
BEETHOVEN, MOZART, SCHUBERT

Dimanche le 2 février 2014, à 15 h 30
Salle Pollack — 555, rue Sherbrooke Ouest
514-932-6796 • lmmc@qc.aibn.com • www.lmmc.ca
Billets: 40 \$ / Étudiants (26 ans): 20 \$